

Election violente et dispendieuse à Québec

La situation mondiale aujourd'hui

Sur le front international on ne rapporte pas aujourd'hui d'événements qui retiennent l'attention. C'est encore l'affaire White-Brownell-Truman qui retient la manchette des dépêches.

Progrès dans les pourparlers en Corée

Pan-Moun-Jom, 18. (P.A.) — Les négociations alliées et communistes semblaient réaliser des progrès aujourd'hui dans leurs pourparlers en vue d'organiser la conférence de paix en Corée depuis si longtemps retardée.

Les communistes ont refusé un programme américain par lequel les Etats-Unis proposaient d'inviter des nations neutres aux entretiens officiels de paix. Mais ils semblent, par ailleurs, abandonner leur demande d'une conférence dite de la table ronde à laquelle des nations neutres, dont la Russie, jouiraient d'une voix aux délibérations.

Les communistes ont proposé plutôt que les neutres assistent à la conférence en qualité de troisième partie afin d'assurer "une atmosphère d'harmonie". Les pays neutres, toutefois, ne jouiraient pas du vote.

M. Arthur Dean, envoyé spécial des Etats-Unis, a souligné que le plan communiste, couché en termes vagues, a besoin d'être clarifié. Il a demandé aux communistes une série de questions visant à préciser la situation quant au rôle que joueraient les neutres dans une telle conférence.

Les communistes ont laissé prévoir qu'ils répondraient aux questions de M. Dean lors de la réunion des diplomates demain.

Même si les perspectives de la conférence deviennent meilleures, de nombreux indices laissent prévoir que les communistes ne reprendront pas leurs entretiens avec les prisonniers chinois et nord-coréens qui refusent le rapatriement.

Le commandant indien a précisé qu'il n'y aura pas d'entrevues demain et le porte-parole a ajouté qu'il n'a pas d'idée quand elles reprendront.

Les atrocités communistes en Corée

Echec de la propagande américaine

Peu de réactions aux Etats-Unis, encore moins à l'étranger

De notre correspondant particulier, Yvan PHILIP

New-York. — Il y a une quinzaine de jours les Etats-Unis en la personne de MM. Cabot Lodge et Charles Mayo lançaient à l'ONU une violente campagne de propagande anticommuniste. Nous ne discuterons pas dans cet article la réalité des accusations portées contre les communistes. Elle n'est, hélas! que trop certaine. Les faits révélos sont atroces. Le seul aspect de cette question que nous retiendrons aujourd'hui est son effet psychologique sur l'opinion publique américaine et mondiale.

Washington, dès le début de l'affaire, n'a pas dissimulé que son intention dans cette campagne de propagande était de faire pièce aux invraisemblables accusations communistes de guerre bactérienne. Le docteur Mayo exposa les contraintes auxquelles furent soumis les aviateurs américains pour les forcer aux aveux. Cabot Lodge de son côté obtint l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des crimes commis par les communistes sur la population civile et sur les forces des Nations Unies. En même temps la presse américaine tout entière publiait des pages entières de documentation fournies par les services de l'armée. Interviews des aviateurs libérés, de soldats de généraux succédèrent sans arrêt pendant plusieurs jours à la télévision, à la radio et au cinéma. Manifestement Washington voulait créer un vaste mouvement d'opinion.

Echec

Malheureusement, jusqu'à présent il n'a pas réussi. Pourquoi? Tout d'abord parce que les faits révélos ne sont pas nouveaux. Depuis des années la presse dénonce les atrocités commises en Corée.

EN 4e PAGE. PREMIER-MONTREAL

QUEBEC EST UNE PATRIE

par Gérard FILION

Quatre candidats auraient dépensé plus de \$300,000

Québec, 18. (Spéciale). — C'est aujourd'hui jour d'élections municipales à Québec.

La campagne électorale a été violente et dispendieuse. Les quatre candidats à la mairie ont dépensé au moins \$300,000 pour tenter de se faire élire. Peut-être même un demi-million de dollars.

Ce sont quatre nouveaux venus: Me Raymond Cossette, N.P., qui est membre de la Commission scolaire de Québec; M. Wilfrid Hamel, ancien ministre dans le cabinet Godbout et organisateur du parti libéral dans la région de Québec; M. Armand Viau, qui a démissionné comme commissaire industriel de Québec pour se porter candidat; et M. C.-J. Bédard, ex-échevin.

Apparemment il n'y a que M. Bédard à faire cavalier seul. Les trois autres ont l'appui, d'un parti politique, qui de gros intérêts financiers.

M. Cossette

M. Cossette est ostensiblement le candidat de l'Union nationale. M. J.-D. Bôgin, ministre de la colonisation et organisateur en chef de l'Union nationale, aurait la haute direction de sa campagne électorale. Son fond de pouvoir est M. Camille Roy, fonctionnaire supérieur du ministère de la colonisation et organisateur politique chevronné.

C'est la caisse centrale de l'Union nationale qui fournirait aussi une bonne partie du nerf de la guerre.

M. Cossette est un professionnel à l'aise, mais il n'a pas les moyens de faire des dépenses électorales que l'on évalue à plus de \$100,000. Il a fait envoyer à ses électeurs trois lettres personnelles plus une brochure de 30 pages, tirée à 40,000 exemplaires, couverture de couleur, et intitulée "Ma Ville". Une dépense de \$5,000 plus \$35,000 soit 5 cents pour les timbres. M. Cossette a un comité d'appels téléphoniques. Il a utilisé à profusion l'annonce dans les journaux, à \$700 la page, et les causeries à la radio. Il est évident que son organisation ne manque ni d'hommes ni d'argent.

M. Cossette est un parfait honnête homme. Citoyen de Saint-Sauveur depuis de très nombreuses années, il s'est bâti une bonne clientèle à son bureau de notaire et une belle réputation. Seul il pourrait peut-être se faire élire à la mairie de Québec. Mais l'Union nationale ne veut pas prendre de chances. Maintenant qu'elle peut compter sur des maires sym-

patiques à Montréal et Trois-Rivières elle veut vider "l'abcès" de la mairie de Québec.

Les orateurs de M. Cossette ne se sont pas gênés pour dire: "Allez-vous prendre le risque d'élire un adversaire du gouvernement provincial? Vous savez bien que ce gouvernement est encore là pour quatre ans et que vous ne recevrez alors rien de lui".

M. Armand Viau

M. Viau, pas plus que M. Cossette, n'a le moyen de dépenser des dizaines de milliers de dollars dans une campagne électorale, et pourtant M. Viau dépense beaucoup. D'où vient l'argent? M. Viau, commissaire industriel, se fait des amis chez les gros industriels de Québec. C'est probablement là qu'est la réponse.

M. Viau est le candidat appuyé du maire sortant de charge, M. Lucien Borne. Ils ont travaillé ensemble pendant plusieurs années, M. Borne comme maire, M. Viau comme commissaire industriel.

Pas plus que M. Cossette, le candidat de M. Borne ne manque d'argent. M. Viau a utilisé les journaux et la radio à satiété. Il a fait imprimer des milliers de pancartes-propagande.

Contrairement à M. Cossette, M. Viau ne paraît pas très populaire. On lui reproche plusieurs choses: ses dépenses formidables au commissariat industriel. Pour un seul voyage en Europe, il a dépensé plus de \$5,000.

Dans le temps les journaux ont publié des chiffres à ce sujet. M. Viau a été un commissaire dispendieux. On lui reproche aussi ses airs de grand prince, d'incompréhensible supériorité sur tous ceux qui l'approchent.

Un orateur a ainsi décrit le bureau de M. Viau: "Sur les murs, des cartes de tous les pays du monde. Sur le bureau, grand nombre de téléphones. Sous le bureau, d'innombrables boutons. Le téléphone sonne continuellement; et c'est jamais le même. M. Viau sonne sa secrétaire; c'est jamais la même qui vient. Et pour finir de vous égarer M. Viau décroche un appareil, et téléphone en Allemand".

M. Viau porte, de plus, devant l'électorat la responsabilité des déficits de l'administration Borne, dont il a accepté la succession.

M. Viau a l'appui de quelques libéraux qui ont rompu avec M. Hamel.

Les parieurs d'élections affirment qu'il finira dernier dans la course à la mairie.

M. Wilfrid Hamel

M. Hamel est d'une grande probité. Personne ne songerait à mettre cela en doute.

Il a l'appui d'une faction, la plus importante, du parti libéral fédéral. M. Jean-Paul St-Laurent, fils du premier ministre du Canada, a assisté à des assemblées de M. Hamel. Le sénateur Desjardins a fait de même.

Les dépenses électorales de M. Hamel sont limitées. On dit qu'il a reçu de l'aide financière de la caisse fédérale.

M. Bédard est le seul candidat ayant de l'expérience immédiate dans l'administration municipale. Il a été échevin il habite Limoilou, où il possède une terre.

Ses chances paraissent minces. On a dit que dans une campagne électorale sans "machine" il serait probablement élu. Mais il doit lutter, avec des moyens limités, contre des candidats fortement appuyés.

Campagne violente

La campagne électorale a été violente. On a commencé par s'arracher les signatures des ministres provinciaux sur les bulletins de présentation. M. Onésime Gagnon, ministre des finances, a signé le bulletin de M. Viau, son neveu.

M. Cossette a répliqué en obtenant les signatures d'une demi-douzaine de ministres, dont le solliciteur général, M. Antoine Rivard.

Il fut ensuite la course aux orateurs, aux invités des estrades d'honneur. M. Cossette a pu décrocher M. Lesage, frère de M. Jean Lesage, ministre dans le cabinet Saint-Laurent. Pas une assemblée où l'on n'ait déclaré que M. Lesage, homme de principes, avait opté pour le candidat Cossette.

Au cours des assemblées, on a échangé des mots "aimables" comme les suivants: "bouche d'or", "maître à tout faire", "bouche d'égout collecteur", "bluffer", "mégamane", "habitant", "cadavre".

La liste pourrait s'allonger. On a même oublié de parler de politique municipale. On en a dit un mot par-ci par-là, mais les gros débats étaient consacrés à des attaques personnelles: un étranger qui aurait assisté à cette campagne électorale aurait connu, par le menu les transactions des candidats depuis dix ans et probablement aussi la couleur de leurs pyjamas et le nombre de leurs enfants. Mais il aurait appris peu de choses sur les problèmes municipaux de Québec.

L'élection

Les jeux sont faits. On vote aujourd'hui. On prévoit une journée dure. On parlait hier soir d'aller

L'AFFAIRE WHITE

Hoover dément Truman

WASHINGTON, 18 (P.A.) — M. J. Edgar Hoover, chef du FBI, a juré hier que la promotion de feu Harry Dexter White au Fonds monétaire international, par l'ex-président Truman, a "entraîné" la surveillance par le FBI du soi-disant espion communiste.

Il a été également révélé qu'un personnage "haut placé" du gouvernement canadien avait averti M. Hoover en 1946

que White pourrait être nommé à un haut poste au Fonds monétaire international et obtenir ainsi "le moyen d'influencer" fortement les discussions sur les ententes financières internationales.

Le personnage canadien croyait que le poste en question serait celui de président ou de directeur du Fonds. Et M. Truman a promu White directeur du Fonds.

Ne s'agissant pas d'un "sage" de l'administration Hoover, qui a causé une nouvelle sensation dans une affaire déjà dramatique, est survenu moins de 24 heures après la déclaration radiodiffusée et télévisée de M. Truman selon laquelle il a accepté que la promotion de White soit soumise au Sénat.

Selon M. Truman, il a ensuite été confirmé au Sénat que la nomination de White ne compromettrait

pas l'enquête du FBI. L'ex-président a expliqué que s'il avait congédié White il aurait attiré l'attention du soi-disant réseau d'espionnage sur l'enquête menée à son sujet.

D'autre part, M. Hoover a déclaré qu'il avait prévenu de hauts fonctionnaires de l'administration Truman que White était "inapte"

au poste qu'il détenait et que ce ne serait pas "sage" de le maintenir. Jamais, a souligné M. Hoover, le FBI n'a participé à une entente pour promouvoir White du poste de sous-secrétaire au Trésor à celui de directeur américain du Fonds monétaire. Cependant, sur l'ordre de M. Truman, le FBI a continué à surveiller White après sa promotion.

Unis. Les agents ne pouvaient pas s'y rendre pour surveiller White. "Nous avons sûrement été entraînés en ce qui concerna la surveillance", a dit Hoover.

Si une entente est survenue pour placer des gens triés sur le volet auprès de White, elle n'a pas été observée, a poursuivi Hoover, parce qu'un ami de White, Virginius Frank Coe, devint secrétaire du Fonds en juin 1946. Coe, dit Hoover, a été congédié en décembre dernier pour avoir refusé de dire s'il avait participé lui-même à un réseau d'espionnage en faveur des Soviétiques.

(A Ottawa, un porte-parole du gouvernement a déclaré qu'il sera impossible de fournir rapidement des renseignements sur le personnel canadien haut placé qui aurait communiqué avec Edgar Hoover, le chef de la Sûreté fédérale américaine, en 1946, mais qu'une enquête sera instituée et qu'une déclaration sera peut-être faite plus tard.)

Le COI dénonce Brownell

Cleveland, 18 (P.A.) — Un des chefs du C.O.I. a réclamé aujourd'hui la démission du procureur général Herbert Brownell. En marge de cette demande les membres qui assistent au congrès du C.O.I. ont formellement dénoncé les accusations de M. Brownell formulées contre l'ancien président Truman et ont précisé qu'il s'agit là d'un chapitre déplorable de l'histoire américaine.

M. Joseph A. Beirne, président de la section des travailleurs en télécommunications a provoqué les applaudissements de quelque 700 délégués quand il a réclamé la démission de M. Brownell "à cause d'incompétence et pour n'avoir pas su être à la hauteur de ses devoirs constitutionnels".

Les accusations lancées par M. Brownell contre M. Truman ont été formulées par M. Truman lui-même, dans le service civil en dépit de rapports du F.B.I. précisant que White était espion communiste ont provoqué une tempête nationale.

M. Beirne s'est fait fort de faire adopter une résolution fustigeant M. Brownell et elle l'a été à l'unanimité.

La résolution qui fustige M. Brownell critique également le président Eisenhower pour le rôle qu'il a joué dans l'affaire White.

Cette résolution précise que M. Eisenhower avait parfaitement le droit de désapprouver le subordonné de la Commission Tremblay à l'intention de M. Truman, mais a ajouté: "Du même coup nous ne pouvons pas contenir notre critique à l'égard du président Eisenhower qui a laissé toute liberté à un membre de son cabinet de lancer des attaques inappropriées contre le patriotisme d'un ancien président".

Le délai accordé serait beaucoup trop court

Ce n'est pas moins d'un an mais plus de deux années entières qu'il faudra probablement à la Commission Tremblay pour accomplir la tâche d'enquête qui lui a été fixée.

Le professeur Frank R. Scott, de la faculté de droit de l'université McGill, en a exprimé l'avis hier soir, devant la St. James Literary Society.

Il a fallu 3 ans à la commission Russell-Sirois pour enquêter, il y a une vingtaine d'années, sur la seule question des relations fédérales-provinciales.

Comme la commission Tremblay doit aussi s'occuper des relations entre le gouvernement provincial et les municipalités et commissions scolaires de la province, M. Scott doute fortement qu'elle puisse achever sa tâche à la date fixée du 1er mars 1954.

Il a souligné par ailleurs qu'au moment de la Confédération les provinces touchaient jusqu'à deux tiers de leurs revenus sous forme de subsides fédéraux. "Il est alors très facile à Ottawa, a-t-il dit, de leur enlever toute autonomie".

A son dire, une politique de taxation s'appliquant uniformément à tout le pays est nécessaire pour aider à maintenir l'emploi le plus complet possible de la main-d'oeuvre nationale. "Même en conservant l'impôt sur le revenu personnel et sur celui des corporations, les dix provinces ne pourraient tenir tête seules aux problèmes que créerait une dépression économique. Et une telle dépression menacerait plus leur autonomie que ne peut le faire aucune entente fiscale".

Le secrétaire d'Etat a cité, comme exemple, le fait que les autorités soviétiques avaient promis de ne tolérer aucune activité subversive contre les Etats-Unis. Chacun peut tirer une leçon de cela: c'est qu'il n'est jamais prudent d'échapper une réalité américaine contre des promesses soviétiques.

que White pourrait être nommé à un haut poste au Fonds monétaire international et obtenir ainsi "le moyen d'influencer" fortement les discussions sur les ententes financières internationales.

Le personnage canadien croyait que le poste en question serait celui de président ou de directeur du Fonds. Et M. Truman a promu White directeur du Fonds.

Ne s'agissant pas d'un "sage" de l'administration Hoover, qui a causé une nouvelle sensation dans une affaire déjà dramatique, est survenu moins de 24 heures après la déclaration radiodiffusée et télévisée de M. Truman selon laquelle il a accepté que la promotion de White soit soumise au Sénat.

Selon M. Truman, il a ensuite été confirmé au Sénat que la nomination de White ne compromettrait

pas l'enquête du FBI. L'ex-président a expliqué que s'il avait congédié White il aurait attiré l'attention du soi-disant réseau d'espionnage sur l'enquête menée à son sujet.

D'autre part, M. Hoover a déclaré qu'il avait prévenu de hauts fonctionnaires de l'administration Truman que White était "inapte"

au poste qu'il détenait et que ce ne serait pas "sage" de le maintenir. Jamais, a souligné M. Hoover, le FBI n'a participé à une entente pour promouvoir White du poste de sous-secrétaire au Trésor à celui de directeur américain du Fonds monétaire. Cependant, sur l'ordre de M. Truman, le FBI a continué à surveiller White après sa promotion.

Unis. Les agents ne pouvaient pas s'y rendre pour surveiller White. "Nous avons sûrement été entraînés en ce qui concerna la surveillance", a dit Hoover.

Si une entente est survenue pour placer des gens triés sur le volet auprès de White, elle n'a pas été observée, a poursuivi Hoover, parce qu'un ami de White, Virginius Frank Coe, devint secrétaire du Fonds en juin 1946. Coe, dit Hoover, a été congédié en décembre dernier pour avoir refusé de dire s'il avait participé lui-même à un réseau d'espionnage en faveur des Soviétiques.

(A Ottawa, un porte-parole du gouvernement a déclaré qu'il sera impossible de fournir rapidement des renseignements sur le personnel canadien haut placé qui aurait communiqué avec Edgar Hoover, le chef de la Sûreté fédérale américaine, en 1946, mais qu'une enquête sera instituée et qu'une déclaration sera peut-être faite plus tard.)

Le COI dénonce Brownell

Cleveland, 18 (P.A.) — Un des chefs du C.O.I. a réclamé aujourd'hui la démission du procureur général Herbert Brownell. En marge de cette demande les membres qui assistent au congrès du C.O.I. ont formellement dénoncé les accusations de M. Brownell formulées contre l'ancien président Truman et ont précisé qu'il s'agit là d'un chapitre déplorable de l'histoire américaine.

M. Joseph A. Beirne, président de la section des travailleurs en télécommunications a provoqué les applaudissements de quelque 700 délégués quand il a réclamé la démission de M. Brownell "à cause d'incompétence et pour n'avoir pas su être à la hauteur de ses devoirs constitutionnels".

Les accusations lancées par M. Brownell contre M. Truman ont été formulées par M. Truman lui-même, dans le service civil en dépit de rapports du F.B.I. précisant que White était espion communiste ont provoqué une tempête nationale.

M. Beirne s'est fait fort de faire adopter une résolution fustigeant M. Brownell et elle l'a été à l'unanimité.

La résolution qui fustige M. Brownell critique également le président Eisenhower pour le rôle qu'il a joué dans l'affaire White.

Cette résolution précise que M. Eisenhower avait parfaitement le droit de désapprouver le subordonné de la Commission Tremblay à l'intention de M. Truman, mais a ajouté: "Du même coup nous ne pouvons pas contenir notre critique à l'égard du président Eisenhower qui a laissé toute liberté à un membre de son cabinet de lancer des attaques inappropriées contre le patriotisme d'un ancien président".

Le délai accordé serait beaucoup trop court

Ce n'est pas moins d'un an mais plus de deux années entières qu'il faudra probablement à la Commission Tremblay pour accomplir la tâche d'enquête qui lui a été fixée.

Le professeur Frank R. Scott, de la faculté de droit de l'université McGill, en a exprimé l'avis hier soir, devant la St. James Literary Society.

Il a fallu 3 ans à la commission Russell-Sirois pour enquêter, il y a une vingtaine d'années, sur la seule question des relations fédérales-provinciales.

Comme la commission Tremblay doit aussi s'occuper des relations entre le gouvernement provincial et les municipalités et commissions scolaires de la province, M. Scott doute fortement qu'elle puisse achever sa tâche à la date fixée du 1er mars 1954.

Il a souligné par ailleurs qu'au moment de la Confédération les provinces touchaient jusqu'à deux tiers de leurs revenus sous forme de subsides fédéraux. "Il est alors très facile à Ottawa, a-t-il dit, de leur enlever toute autonomie".

A son dire, une politique de taxation s'appliquant uniformément à tout le pays est nécessaire pour aider à maintenir l'emploi le plus complet possible de la main-d'oeuvre nationale. "Même en conservant l'impôt sur le revenu personnel et sur celui des corporations, les dix provinces ne pourraient tenir tête seules aux problèmes que créerait une dépression économique. Et une telle dépression menacerait plus leur autonomie que ne peut le faire aucune entente fiscale".

Le secrétaire d'Etat a cité, comme exemple, le fait que les autorités soviétiques avaient promis de ne tolérer aucune activité subversive contre les Etats-Unis. Chacun peut tirer une leçon de cela: c'est qu'il n'est jamais prudent d'échapper une réalité américaine contre des promesses soviétiques.

LETTRE DE QUEBEC

Les regards se tournent du côté de M. Lapalme

par Pierre LAPORTE

QUEBEC, 18. — La session commence cet après-midi, à Québec. Le gouvernement a déjà fait connaître une partie de sa législation; la moins importante. On sait, par exemple, qu'il mettra quinze autres millions à la disposition de la loi provinciale d'aide à l'habitation. M. Duplessis a révélé aussi qu'on modifierait encore la loi électorale et qu'on amènerait la loi prohibant la fabrication et la vente de la margarine. Dans les deux cas on ne sait pas quel sens prendront les amendements.

Les principaux projets de loi seront connus plus tard. Cette 2e session de la présente Législature soulève un grand intérêt pour autre chose que la législation. C'est la présence de M. Georges Lapalme qui retient l'attention.

L'opposition est privée de son chef depuis 1948. M. Adélard Godbout avait alors été englouti par la formidable vague qui avait maintenu M. Duplessis au pouvoir avec 82 sièges sur 90. M. Georges Marier avait accepté la charge de diriger les quelques députés libéraux qui avaient survécu. Il s'est acquitté de cette tâche avec dignité et habileté. Il s'est imposé une besogne formidable pour faire, presque seul, le travail de toute une opposition. Pas un projet de loi qu'il n'ait étudié, pas un ministre dont il n'ait scruté les dépenses et les crédits.

On a affirmé qu'il a sauvé le parti libéral provincial. L'expression est à peine exagérée. En 1950, congrès libéral, M. Marier avait songé à poser sa candidature, mais il s'est ravisé. C'est M. Georges Lapalme qui fut choisi.

Le nouveau chef a réussi à faire élire vingt-trois députés aux élections générales de 1952, mais lui-même est resté sur le carreau. M. Marier a dû, pour la deuxième fois, assurer l'interim à la Législature. Mieux secondé, il a pu diviser un peu plus le travail. Mais on s'est demandé s'il était vraiment "l'homme pour insuffler de la combativité à la nouvelle équipe. Habitué pendant quatre ans, à cause des circonstances, à éviter les chocs directs avec le gouvernement, à empêcher les votes, qui se terminaient invariablement par un écrasement, il ne semblait peut-être pas l'homme pour lancer les nouvelles troupes dans la mêlée.

La question est restée sans réponse, car le comté d'Outremont a élu M. Lapalme. Il occupe aujourd'hui son poste de chef de l'opposition.

Les yeux se tournent vers lui. On attend son premier discours au moins avec une grande curiosité. M. Lapalme le sait; il a consulté des gens d'expérience, dont M. Marier, qui est sûrement celui qui connaît mieux le pouls de l'Assemblée législative.

M. Marier a été chef pendant cinq sessions. M. Lapalme le remplace aujourd'hui, mais l'homme expérimenté, c'est M. Marier. On imagine le doigté qu'il faudra pour opérer la transition. Avec tout autre que M. Marier cela pourrait être impossible. Sa largesse de vues, sa politesse et son dévouement au parti libéral lui permettront probablement de s'effacer pour laisser la vedette au nouveau chef.

M. Lapalme commence une difficile partie: il aura l'occasion de donner toute sa mesure.

LA COMMISSION TREMBLAY

LES INSTITUTEURS RECLAMENT LE RETOUR A L'ARBITRAGE

Au cours de sa séance d'hier après-midi, la commission Tremblay a examiné le mémoire soumis par la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec, celui de la ville de Silley, celui de l'Association des professeurs laïcs, de l'enseignement secondaire, et celui de l'Association des ingénieurs forestiers de la province.

Pour sa part, la corporation des instituteurs et institutrices a demandé que les commissions scolaires aient désormais droit à d'autres sources de revenu que les seuls impôts sur les valeurs immobilières.

Elle estime qu'à l'instar du gouvernement provincial, le régime central devrait prélever le salaire de l'instituteur insaisissable quant aux fins de perception de l'impôt sur le revenu personnel.

Enfin, elle demande que le droit à l'arbitrage soit restreint sans réserve aux divers groupements professionnels d'instituteurs, lors de la négociation de contrats collectifs de travail.

Pour sa part, la ville de Silley a réclamé l'augmentation de diverses taxes provinciales actuelles, sur la gazoline, sur les ventes et sur les comptes d'électricité et de téléphone, pour aider les municipalités de la province à défrayer le coût de leurs travaux publics.

Les subsides procurés par cette hausse de taxe pourraient être, suggèrent-ils, versés aux municipalités au prorata de la longueur de leurs rues pavées.

L'Association des ingénieurs forestiers est ensuite intervenu pour signaler qu'il y a concurrence entre les autorités provinciales et fédérales à l'égard des ressources naturelles et proposer huit domaines différents de collaboration entre ces autorités en ce domaine.

Son mémoire signale que la gestion des ressources naturelles est la garantie même de survie des gouvernements provinciaux, qu'elle permet un développement de l'industrie qui, par voie de taxation, fournit une large part des sommes nécessaires à l'administration de la province.

Dans son mémoire, l'Association des professeurs laïcs de l'enseignement secondaire souligne à

la fois l'urgence pour nos collègues classiques à direction religieuse d'augmenter leur personnel enseignant laïc et la difficulté ou ces institutions sont d'assurer un traitement suffisant aux professeurs laïcs qu'elles cherchent à recruter.

(Suite à la page 7)

Un mémoire des étudiants des universités

(P.C.) — Des associations d'étudiants de cinq centres éducatifs du Québec vont préparer un mémoire combiné sur l'aide fédérale aux universités, a-t-on annoncé aujourd'hui.

Le mémoire sera soumis à la Commission royale sur les problèmes constitutionnels, siégeant actuellement à Québec, ou au premier ministre Duplessis.

Il s'agit de l'Université McGill, l'Université de Montréal, l'Université Laval, le Bishops College et le Sir George-Williams College.

M. James Robb, président de la société des étudiants de McGill, a dit:

"Le Conseil exécutif des étudiants a pris en considération les facteurs qui ont eu pour conséquence une augmentation des frais de scolarité. Cette situation n'est pas particulière à McGill.

A la dernière réunion de la Fédération nationale des étudiants des universités canadiennes, on a prouvé que chaque étudiant d'université de la province de Québec a dû payer plus cher pour son enseignement, cette année."

M. Robb a dit que le mémoire exposait "la situation présente et ses dangers et suggérerait que, en dépit des questions constitutionnelles en jeu, les étudiants des universités du Québec ont besoin d'aide financière."

LE ROMANTISME D'ACTION LAISSE ENCORE LA VIE AU SENTIMENT

L'histoire du romantisme de sentiment esquissée par M. Maurice Bedel devant les membres de la Société d'étude et de conférences

Conférencier mondain, doublé d'un talent de comédien sûr de ses moyens et de ses effets, Maurice Bedel, écrivain, romancier, philosophe et docteur en médecine, a donné, hier après-midi à l'hôtel Windsor, devant les membres de la Société d'étude et de conférences, une très agréable et divertissante causerie sur l'amour et ses divers visages dans la littérature romantique au cours des derniers siècles. M. Bedel avait intitulé ses propos : *Evolution du romantisme de sentiment en romantisme d'action*.

Avec beaucoup d'humour, le conférencier retrace l'origine de l'amour romantique en littérature à la fin du XIIe siècle et la naissance de la littérature sentimentale avec l'histoire de Tristan et d'Yseult.

Le 3 mai 1174, dit en substance le conférencier, un jugement fut rendu par une Cour d'amour — formée comme on le sait de dames illustres — sur une question qui leur avait été soumise, à savoir si l'amour au sens romantique du mot pouvait exister entre mari et femme ? Ces dames se prononcèrent pour la négative : il ne pouvait y avoir d'amour là où il y a le devoir. C'est de ce jugement atroce qu'est née toute la littérature romantique, qui débuta avec le roman de Tristan et apporta dans les histoires d'amour une variété d'accessoires dont allait bénéficier tout le roman et le théâtre européens et dont le philtre qui fut fatal à Tristan et à Yseult devait ouvrir la série. Roméo et Juliette mariés au secret représentèrent bien le couple victime de cette sentence de la Cour d'amour, et réduits à ne pouvoir se rencontrer qu'à la nuit, grâce à l'échelle de corde que Roméo monta au chant du rossignol et redescendait au chant de l'aloette... Les choses tournèrent mal, Roméo s'empoisonna et Juliette se poignarda : le tableau s'enrichit : après le philtre et l'échelle de corde, le poison et le poignard.

Un amour plus timide, également secret se déroule dans la Princesse de Clèves où apparaît le couvent pour la fin malheureuse du roman.

Il n'y a pas d'accidents de la nature dans le monde de l'amour, pas de clairs de lune ni de chant dans les branches. Il est d'ailleurs très difficile d'exprimer son amour en alexandrins. Le théâtre de Racine n'entend rien à ce genre de sentiment ; celui du XVIIIe siècle encore moins. Il faut arriver à deux grands écrivains européens : Goethe et Schiller.

the avec son Werther et Chateaubriand avec son René, pour retrouver le sentiment de l'amour romantique. Werther se tire une balle — apparition du pistolet — de René allait naître tout le romantisme du milieu du 19e siècle. Les romanciers, remarquant en passant le conférencier, ont des responsabilités qu'ils ne peuvent pas tout à fait échapper. Ils ont raconté leurs histoires ou leur histoire. Madame Bovary, plus tard, l'ira Chateaubriand, Musset, Lamartine, et rêvera d'amour pendant que son mari visite ses malades dans le bourg où ils habitent. Sous les apparences d'amour littéraire les écrivains de cette époque ont fait beaucoup de mal. Il n'est pas naturel à l'être humain de se laisser aller à des sentiments morbides.

Si Chopin, Schuman et Schubert n'avaient pas accompagné de leur musique adorable ces maladies du sentiment elles auraient peut-être duré moins longtemps.

Bref, toutes sortes de poisons montaient à l'assaut du cœur humain. Tout de même les ménages réussissaient à se fonder et à se maintenir et les foyers à se peupler d'enfants.

C'est avec la lente disparition du romantisme de sentiment qu'apparaît le romantisme d'action.

Dans la seconde partie de sa causerie, M. Bedel montra comment, dans les temps modernes, des chefs d'Etat, qu'il a personnellement interviewés, Mustapha Kemal pacha, Mussolini, Hitler et même Eva Peron, dans leur programme de discipline de la jeunesse ont eu l'intention formelle de détruire, de tuer ou d'extirper, chez les jeunes, toute forme sentimentale de l'amour, tout romantisme dans les sentiments.

Le conférencier a raconté finement les diverses formes d'échecs rencontrés par les uns et les autres pour se demander, ensuite, comment d'autres pays s'étaient défendus contre ces appels à la violence ou au spartanisme ? Il a raconté pour finir des scènes charmantes de fiancés en liberté dans les pays du nord, Norvège et Finlande, où les décos de neige et la température de glace n'arrivaient pas non plus à refroidir les sentiments. La scène d'une soirée d'hiver chez un bachelon finlandais a été décrite de façon ravissante.

Et le goût du romantisme d'action a remplacé le goût du romantisme de sentiment. C'est le goût de découvrir dans la nature, ce qui est moins facile d'accès.

Aujourd'hui on explore les entrailles de la terre, les grottes et les cavernes. Chaque année des records s'établissent dans les conditions physiques pénibles et des jeunes gens y trouvent la mort. L'alpinisme est plus recherché que jamais : la conquête des aiguilles et des sommets est fréquente parmi les jeunes. L'aventure de l'aviation a remplacé les chevaliers romantiques par les chevaliers de l'air.

Cependant, après avoir raconté une dernière histoire d'amour dont il a rencontré l'héroïne en Amérique du Sud, le conférencier conclut que son impression est qu'il y a encore et toujours des âmes sensibles et des cœurs fidèles, que ce ne sont ni les dictateurs, ni les machines introduites dans la vie de chaque jour qui arriveront à tuer la sensibilité, non, restons, avec raison, bien vivants.

G. B.

Carnet mondain

FEMMES UNIVERSITAIRES

La prochaine réunion de la Société des femmes universitaires de Montréal aura lieu, sous la forme d'un buffet-causerie, samedi, le 21 novembre, de 3 h. à 7 h., au Cercle universitaire.

Le conférencier invité est le Père Bernard Mailhot, professeur de psychologie à l'Université de Montréal, qui parlera de "La personnalité féminine".

AU PENSIONNAT D'HOCHÉLAGA

Samedi, le 21 novembre, à 2 h. 30, aura lieu la réunion annuelle des anciennes élèves. Chaque amicaliste est priée de considérer cet avis comme une invitation personnelle.

GRANDE PARTIE DE CARTES

Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger et Son Honneur le maire de Montréal ont accordé leur haut patronage à la grande partie de cartes qui s'organise au Palais du Commerce pour le 1er décembre au profit de l'œuvre de la Soupe.

Ont promis leur concours : M. et Mme Roland Beaudry, M. et Mme Roméo Caron, Docteur et Mme A. Cantero, Docteur et Mme G. Millette, Dr et Mme L. Laporte, Dr et Mme J. Piché, Dr et Mme J.S. Lynch, M. et Mme J.G. Caron, M. et Mme E. Mackay, M. et Mme Eug. Lajoie, M. et Mme A. Demers, M. et Mme Albert Thibault, M. et Mme J.B. Michaud.

Mmes S. Fench, I. Caisse, H. Duval, R. Carmel, M. Lefebvre, A. Godon, E. Archambault, J. Taylor, R. Reeves, M. Reid, F. Biondi, V. Levesque, C. Camiré, M. Adèle Dupuis, Michèle Villandré, A. Venne, Jacqueline Caron, Suzanne Lynch, Gisele Nantel, Sylvianne Blain, Luce Houle, Marcelle Lapointe, M. Sabourin, Agathe Blain.

Informations : Tél. HA. 5078.

AU PROFIT D'OEUVRES MISSIONNAIRES

Les parties de cartes organisées au bénéfice des œuvres du Père Paul-Emile Sanschagrin, O.M.I., ont lieu tous les 4e et 6e lundis soir de chaque mois, à la salle paroissiale St-Stanislas, 1371 est, rue Laurier.

La prochaine aura lieu le 23 novembre. Tous les parents et amis du Père Sanschagrin sont invités. Renseignements : Antoinette Caron, DU. 8-3979; Berthe Simard, VI. 8973.

THE-CAUSERIE

Mlle Huguette Desbiens, B.M., élève de l'Ecole supérieure de musique de Lachine, est l'artiste invitée au the-causerie, qui marquera la clôture des cours de psychologie de la J.I.C.P., dimanche, le 22 novembre, à 3 h. de l'après-midi, au Centre St-Edouard, 6511, rue St-Denis.

Toutes les jeunes filles qui ont suivi les cours sont cordialement invitées avec leurs amies. Renseignements : MA. 6758.

AMICALE MARIE-ANNE

L'Amicale Marie-Anne tiendra sa réunion annuelle dimanche, le 22 novembre, à 1 h. 30, à l'Ecole Marie-Anne. Invitation cordiale à toutes les anciennes élèves de cette institution.

PENSIONNAT SAINT-BASILE

La réunion des anciennes du pensionnat Saint-Basile, 465 est, rue Mont-Royal, aura lieu cette année, vendredi le 20 novembre, à 3 h. de l'après-midi.

Toutes les anciennes sont cordialement invitées.

AUX ANCIENNES DU COUVENT DE VICTORIAVILLE

Les fêtes solennelles du soixante-quinzième anniversaire de fondation sont fixées aux 28, 29 et 30 novembre et sont sous la présidence de Mgr Albert Martin, évêque de Nicolet.

Samedi, 28 : 2 h. Arrivée des anciennes et inscription; 8 h. : soirée intime au couvent.

Dimanche, 29 : 9 h. 15 : ralliement au couvent; 9 h. 45 : bénédiction de la vergère de la bienheureuse Marguerite Bourgeoys; 10 h. : messe pontificale par S. Exc. Mgr Albert Martin; 12 h. 30 : Banquet et discours de circonstance; 4 h. : bénédiction solennelle du Saint-Sacrement; 8 h. : réception officielle et fête du souvenir.

Lundi, 30 : 8 h. : Grand-messe de Requiem pour tous les amis défunts, bienfaitrices, religieuses, les élèves et leurs parents.

Les anciennes dont l'adresse n'a pas été enregistrée sont priées de considérer le présent avis comme une invitation personnelle.

Les billets du banquet sont en vente. Prière de communiquer avec la directrice de l'Amicale, Pensionnat Saint-Victoire.

Docteurs honoraires

d'écarter par

l'université Laval

Québec, 18 (P.C.). — L'Université Laval confèrera des doctorats honoraires à l'hon. Mariano de Yturbe, ambassadeur de l'Espagne au Canada; au Dr Raoul Kourilski, professeur de médecine à l'Université de Paris, et à M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec. On annoncera prochainement la date de cette manifestation.

L'appendicite est due à un bloc

quatre de l'appendice, qui, alors,

s'enflamme et peut s'infecter. Des

douleurs dans l'abdomen, des nau-

sées et des vomissements sont les

signes de l'appendicite. L'opéra-

tion doit être pratiquée immédiatement

à l'attention du médecin.



SEMAINE DU LIVRE POUR LA JEUNESSE CANADIENNE — Le professeur Desmond Pacey, titulaire des cours d'anglais à l'Université du Nouveau-Brunswick, et auteur de livres pour enfants, assiste ici Mrs. Hugh John Flemming, patronne de la Semaine du Livre, lors du lancement de la campagne à Fredericton, en lui présentant son nouvel ouvrage : "Hippity Hobo and the Bee" que viennent justement de publier les Brunswick Press Limited. Mrs. Flemming, épouse du premier ministre du Nouveau-Brunswick, en retour, offre le livre à la bibliothèque locale. Elle a suggéré, en cette même occasion, que pendant cette Semaine, tout le monde donne un livre à un enfant pour lui aider à devenir meilleur citoyen.

Prière de ne pas tout demander à l'Etat

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr Adrien PLOUFFE

Vous êtes charmante, chère madame, mais permettez-moi de vous dire, vous êtes en brouille avec la raison rationnelle ! Vous êtes d'une négligence ineffable et vous jouez avec votre santé comme une grande enfant. Vous allez consulter votre médecin parce qu'il vous plaît de converser avec un homme de science qui se double d'un homme d'esprit. Vous achetez les remèdes dispensés qu'il vous prescrit, mais vous vous gardez bien de les prendre. Et, bien entendu, vous ne suivez pas votre régime.

Vous êtes riche, vous pouvez donc vous payer ces fantaisies. Et vous avez le toupet ensuite de réclamer la médecine d'Etat ! Au moins, si votre geste vous était dicté par une sollicitude envers les humbles, les petits salariés qui ne peuvent pas se payer le luxe d'être malades, cela serait très beau. Mais vous êtes pour la socialisation de la médecine, tout simplement par snobisme, parce que c'est un sujet à la mode.

Tout de même ne croyez-vous pas que vous exagérez un peu ! La grande misère de ceux et de celles qui se ruinent pour guérir ne vous intéresse en aucune façon et vous vous esclaftez que "la médecine d'Etat, c'est l'idéal et que cela s'impose à notre époque".

Je vous comprends que le coût des soins professionnels est trop élevé. J'admets avec vous que le prix des remèdes est trop élevé. Je reconnais qu'un séjour à l'hôpital est ruineux. Mais les riches peuvent payer et les indigents n'ont rien à payer ! Alors, ce ne sont ni les gens à l'aise ni les vrais pauvres qui doivent appeler à grands cris la "médecine d'Etat".

Je ne suis, madame, qu'un hygiéniste et je pense aux millions de Canadiens qui gagnent bien leur vie, mais qui décèdent bien peu pour ne pas payer, quand ils ont le malheur d'être malades pendant quelques semaines. Et je connais de ces collets-blancs qui ont dépensé en quelques jours ce qu'ils avaient économisé en un an ou deux ! Voilà les gens qui pourraient réclamer la solution d'un problème qui les accule à la misère ! Mais je me dresse contre vous, madame, parce que, pour des motifs qui n'ont rien de noble, vous voudriez que votre pays se lance dans une aventure humaine et que ne donnerait satisfaction à personne.

Vous êtes affectée du mal du siècle, vous ne pensez pas et, partant, vous ne réfléchissez pas aux conséquences de la "médecine d'Etat". Quand un gouvernement, quel qu'il soit, augmente son budget de plusieurs centaines de millions, il est bien évident qu'il doit augmenter ses taxes. Entre nous ne trouvez-vous pas que les taxes sont déjà trop élevées ? Mais, de main, madame, vous seriez la première à vous opposer à de nouveaux impôts !

Le monde est plein de ces gens qui rêvent d'innovations sans s'arrêter à la pensée que toute médaille a son revers !

A notre époque, l'homme tend de plus en plus à vouloir que l'Etat s'occupe de tout. Mais l'Etat ne saurait remplacer dans le domaine de l'assistance médicale, sans nous présenter, à la fin de l'année fiscale, le coût des opérations dont il s'est chargé.

Si nous demandons à l'Etat de payer le médecin, le chirurgien, le dentiste, le pharmacien et l'hôpital, l'Etat nous demandera, en retour, de payer des taxes plus ruineuses !

Vous n'y avez pas pensé, madame, et je me suis permis de vous le rappeler, à vous et à tous ceux qui pensent comme vous.

Pour la Sainte-Catherine, voici des recettes de bonne tire

Dans quelques jours ce sera la Sainte-Catherine et la plupart des maîtresses de maison prépareront de la tire. Les Economistes ménagères de la section des consommateurs, ministère de l'Agriculture du Canada, croient en toute humilité qu'il n'y a pas de meilleure recette que la leur, c'est pourquoi elles la présentent accompagnées des conseils nécessaires à sa réussite.

TIRE A LA MELASSE
2 tasses de mélasse
1 tasse de sucre
2 c. à table de beurre
1 c. à thé de crème de tartre
1 c. à thé de bicarbonate de soude (soda à pâte)

Placer dans une casserole assez grande tous les ingrédients à l'exception du bicarbonate de soude. Cuire jusqu'à 254° F. Ajouter le bicarbonate de soude et continuer la cuisson jusqu'à 256° F. A défaut de thermomètre faire l'essai à l'eau froide. Verser sur plat beurré. Quand le mélange est assez refroidi pour être manipulé, l'étirer jusqu'à ce qu'il soit tendu, le couper en coussinets ou en bouchées d'un demi-pouce et l'envelopper avec du papier paraffiné si on désire le conserver quelque temps.

On peut remplacer la crème de tartre par une cuillerée à table de vinaigre; la mélasse par du sirop d'érable, du miel blanc ou du miel brun. Le miel brun ou miel de sarrasin donne à la tire une saveur particulière... quelque chose comme de la revenerie ! Quand on emploie du sirop d'érable ou du miel, on omet la crème de tartre et le bicarbonate de soude.

PETITS SECRETS
Il est important de mesurer "avec la précision de l'apothicaire" les ingrédients qui entrent dans la confection de la tire. On obtient ainsi un bonbon qui se conserve mieux.

Cuire à chaleur douce afin que le sucre ait le temps de fondre avant que l'ébullition ne se produise. Beurrer le haut de la casserole afin de prévenir le débordement du sirop.

Cuire le plus rapidement possible et sans brasser. A défaut de thermomètre, on reconnaît que le sirop est à 254-256° F. quand il est épais, forme de gros bouillons crévés et ne gonfle presque plus.

A celles qui ont moins d'expérience et ne savent pas trop ce que sont les bouillons crévés, on conseille de faire l'essai à l'eau froide.

ESSAI A L'EAU FROIDE
Retirer la casserole du feu quand le sirop semble prêt et en jeter une cuillerée dans l'eau froide.

Vous seriez excusable, si vous apparteniez au groupe nombreux de ceux qui ne peuvent pas payer pour les soins professionnels sans laisser tomber leurs économies, mais comme vous êtes riche, je ne comprends vraiment pas que vous soyez pour la "médecine d'Etat", sauf si, par un dévouement admirable et par un dévouement rare, vous pensez que les grands de la terre, ceux qui possèdent la fortune, doivent payer pour les soins médicaux, pour les remèdes et pour le séjour à l'hôpital de tous les collets-blancs !

Je suis en droit de croire qu'il n'en est pas ainsi !

Adrien PLOUFFE

La formation du jeune homme en vue du mariage

M. l'abbé Pierre Poirier devant les membres de l'Ecole des Parents

Le dernier cours à l'Ecole des Parents où l'émotion de la chair trouve son compte, c'est celui de M. l'abbé Pierre Poirier, aumônier du Monastère familial rural, qui a parlé de la préparation du jeune homme au foyer. "Elle se prépare et... et lui ?" tel était le titre de la conférence. M. l'abbé Poirier a à son compte des missions importantes qui se dispensent de commentaires et l'Ecole des Parents considère comme providentiel d'avoir eu l'avantage de présenter à ses membres un homme de cette valeur.

Le sujet traité, nos garçons devant le mariage, ne manquait pas d'envergure. Il a été exposé de façon pratique, profonde, mystique.

"Ce n'est pas par hasard que la France et le Canada ont le même idéal, c'est qu'ils s'inspirent tous deux du Christ, dit en résumé le conférencier. C'est pourquoi un prêtre, d'où qu'il vienne, se sent un peu chez lui au Canada".

Il s'agit de réfuter ou mieux de dépasser les préjugés et les erreurs qui circulent sur l'amour comme sur le mariage. Le monde moderne s'est fait une singulière image de l'amour. Pour s'en convaincre, jetons un coup d'oeil sur le cinéma : le mariage y est une aventure sentimentale ou sensuelle. L'amour est une chasse à l'aventure à laquelle on se livre aux heures de loisir. En général le dicton est admis : l'homme ne pense pas au mariage. Et cette expérience consiste, au plus mal, en débâches dites scientifiques, au mieux, en liaisons passagères qui se nouent et se dénouent, le tout finissant dans l'enfant abandonné.

Quelle misère que ces amours !

La pureté n'est pas quelque chose de négatif, mais une vertu faite de noblesse et de beauté. Ce que Dieu a mis en l'homme de forces vives "destinées à la transmission de la vie est grand et digne d'admiration comme la vie, attendu que cette vie humaine sera naturalisée. L'impureté n'est pas dans le corps, mais dans l'esprit de l'homme.

Montrant à vos enfants cette mystique profonde de la pureté que de chutes seraient évitées. Il faut jouer l'optimisme et non le fruit défendu. C'est dans cette perspective qu'apparaît le sens magnanime de l'amour.

Montrez à vos grands que le mariage est une montée à deux, montée, donc marche difficile en corde; la marche se fait à deux et le premier de scorder, c'est l'homme; que d'efforts cela suppose de se de part que, seule, une forte éducation chrétienne peut inspirer.

Aidez les grands à se dépasser. Le mariage exige l'amour oblatif, le don de soi dans l'énergie, le courage, le soutien. Le Christ est le modèle de cette oblation : "Il s'est offert..."

M. l'abbé Poirier démontre aux parents la nécessité d'être au courant de la psychologie du jeune homme afin de le mieux comprendre, de ne pas ridiculiser son élan romantique, mais de l'éclairer sur ses relations avec les jeunes filles, etc.

Toute cette éducation ne peut se réaliser que dans un climat de confiance. Le véritable éducateur est celui qui aime et qui met Dieu au centre de ses efforts et "compte sur la grâce".

Mercredi, le 18 novembre, l'Ecole des Parents présente Mme Guy Bouillon, vice-présidente de l'Ecole, professeur au Collège Marie de France. Au programme la conférence s'intitule : *Vadrouille ou bachot* ?

Lavage automatique de la vaisselle
La fameuse laveuse de vaisselle James, la seule laveuse automatique du monde qui soit mobile, est maintenant distribuée au Canada par Kelvinator of Canada Limited. M. Régis H. Lamoignon, président de Kelvinator, a fait partie d'une entente intervenue avec la James Manufacturing Company, de Independence, Kans., en vertu de laquelle les laveuses de vaisselle James seront importées par Kelvinator et distribuées par l'intermédiaire du nouveau réseau national de bureaux de vente régionaux établis par Kelvinator.

La laveuse de vaisselle James a fait sensation sur le marché américain des appareils électriques à cause de caractéristiques exclusives comme le lavage et le rinçage par "arrosage d'eau" et le procédé "Sterile Dry" qui stérilise la vaisselle et la verrière tout en les asséchant, sans laisser de traces.

La James étant mobile, elle peut être roulée dans la salle à manger, et chargée de vaisselle à la table même. Aucun rinçage préliminaire n'est requis, par conséquent les particules d'aliments, les résidus enlevés. La laveuse est alors ramenée dans la cuisine, puis on fait deux raccordements simples — un boyau et un fil électrique — et l'appareil est mis en marche. Toutes les autres opérations sont automatiques.

Le lavage et le rinçage sont dus à une nappes continue d'eau chaude sous grande pression qui balaie la vaisselle dans chaque sens à chaque seconde et demi. Le cycle du lavage terminé, la vaisselle est automatiquement chauffée jusqu'à une température de 190°, ce qui la sèche et la stérilise.

L'eau du rinçage est automatiquement adoucie pour empêcher les taches d'eau. La James emploie six pintes d'eau pour chaque changement et l'eau est changée trois fois (deux lavages et un rinçage) pendant tout le cycle.

La James est offerte en quatre modèles, tous destinés à s'installer facilement dans les cuisines neuves ou anciennes. Aucun raccord de plomberie ou connexion électrique n'est requis.

Pour sa séance de cinéma de ce soir, 18 novembre, le Musée des Beaux-Arts de Montréal offrira au public trois documentaires commentés en anglais.

"Five Towns" est une visite aux manufactures de faïence de Crown Staffordshire et de Wedgwood. Dans "Brush Techniques", Eliot O'Hara, tout en expliquant les méthodes et procédés de l'aquarelle, fait, en couleurs, une démonstration de cet art.

Les récentes expériences du docteur Picard et de son batyscaphe ont remis à l'actualité l'exploration sous-marine. Le film "Wonders of the Deep" est une plongée avec appareil de cinéma qui a capté les merveilles de la flore et de la faune des mers. Le public est cordialement invité.

CINEMA AU MUSEE DES BEAUX-ARTS

JEUNE FILLE DEMANDEE
Jeune fille connaissant la dactylographie et la comptabilité pour ouvrage général de bureau. S'adresser à 434 rue Notre-Dame est.

NERVEUX et MELANCOLIQUES
Pour comprendre et remédier aux causes de votre maladie, lisez sur la

NEVROSE
les ouvrages d'André La Rivière

Psychiatrie catholique, de la Société des Psychologues de Grande-Bretagne, ex-stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-1951) Sommaire de chaque volume envoyé gratuitement sur demande

Editions Psychologiques Enr. 3426 ave Marcell, N.D.G., Montréal HU. 84312

Ne cherchez pas

APPELEZ
BE. 3361

C'est l'imprimerie Populaire qui est outillée pour faire tous les travaux d'impression dont vous pouvez avoir besoin.

BE-3361
L'imprimerie Populaire
434 est rue Notre-Dame

"ÇA, C'EST D'LA VRAIE BIÈRE, DE PIED EN CAP!"

HOPITAL MICHAUD
DRUMMONDVILLE

Pour vos Réceptions
ASSEMBLÉES - BANQUETS
MARIAGES, etc.
Vous aimerez le luxe
dédié du
Salon Chantilly
3456, rue St-Denis
(près Sherbrooke)
Air climatisé
Service Muzak
Renseignements : PL. 3434

JEUNE FILLE DEMANDEE
Jeune fille connaissant la dactylographie et la comptabilité pour ouvrage général de bureau. S'adresser à 434 rue Notre-Dame est.

NERVEUX et MELANCOLIQUES
Pour comprendre et remédier aux causes de votre maladie, lisez sur la
NEVROSE
les ouvrages d'André La Rivière
Psychiatrie catholique, de la Société des Psychologues de Grande-Bretagne, ex-stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-1951) Sommaire de chaque volume envoyé gratuitement sur demande
Editions Psychologiques Enr.
3426 ave Marcell, N.D.G., Montréal HU. 84312

Les problèmes ouvriers

par Fernand DANSEREAU

Jean Marchand pose le problème de l'unité syndicale mondiale

Le secrétaire général de la C.T.C.C. a souhaité hier que la discussion reprenne sur le projet d'une fusion de la CONFEDERATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS CHRETIENS avec la CONFEDERATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS LIBRES. M. Jean Marchand a aussi apporté de nouvelles précisions sur la façon dont la C.T.C.C. envisage l'unité syndicale au Canada.

A la suite des déclarations de M. Marchand, les lecteurs trouveront un bref exposé de Mlle Eileen Tallman sur le problème syndical des collets-blancs et un compte rendu d'une démarche tentée par les ouvriers de la chemise auprès de la Commission des relations ouvrières.

Les lecteurs pourront lire aussi, ailleurs dans cette même page, la réponse du cabinet St-Laurent à la délégation de tisserands qui l'a rencontré hier à Ottawa.

La CTC et le syndicalisme mondial

Le mouvement ouvrier canadien est appelé à jouer un rôle très important dans le domaine des relations internationales. Voilà ce qu'a déclaré hier soir M. Jean Marchand, secrétaire général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. M. Marchand était le conférencier invité du Club des relations internationales de l'Université de Montréal.

Il a soutenu que la CTC était particulièrement bien placée pour faire le lien entre le syndicalisme européen et le trade-unionisme américain et qu'elle avait ainsi, malgré ses effectifs relativement réduits, une mission toute spéciale en ce qui regarde l'organisation des structures mondiales du mouvement ouvrier.

Il a ajouté que les dirigeants de la CTC songeaient à envoyer des délégués à la prochaine conférence générale de la Confédération internationale des syndicats chrétiens, afin d'y reprendre la discussion d'un projet de fusion avec la Confédération internationale des syndicats libres.

Lors de sa fondation cette dernière avait lancé un appel aux syndicats chrétiens, les invitant à se joindre à ses rangs et à dissoudre leur internationale. Les syndicats confessionnels des divers pays eurent des avis assez partagés sur la question, mais l'offre fut finalement refusée.

M. Marchand n'a pas précisé quelle attitude la C.T.C.C. adopterait au moment de se prononcer définitivement, mais il a indiqué

L'unité sur le plan national...

Au cours du forum qui suivit, les étudiants ont demandé à M. Marchand s'il croit l'unité syndicale possible sur le plan national? Il a répondu: "Il est certain que le désir de l'unité syndicale est profondément ancré dans le cœur des travailleurs. Ils ne comprennent pas pourquoi le mouvement ouvrier est divisé en 4 ou 5 centrales. Voilà pourquoi on entend toujours parler de cette question."

"Il est d'ailleurs inévitable que les structures syndicales se transforment à mesure que le mouvement ouvrier évolue vers une certaine action politique. Mais je ne crois pas qu'une fusion soit souhaitable. Mieux vaut que chacun conserve son caractère propre afin de mieux satisfaire les intérêts particuliers des groupes de travailleurs."

"Quand l'intérêt général est en jeu, l'unité syndicale peut se faire par le haut, au moyen des cartels. La CTC est prête à faire des cartels de ce genre. Même des cartels permanents. Mais nous ne voulons pas de la fusion."

"Nous nous rapprochons volontiers par exemple du Congrès canadien du travail. Nous sentons qu'une certaine fraternité nous unit et que nous avons quelque chose en commun. Mais nous avons aussi quelque chose de différent."

M. Marchand avait été présenté à l'auditoire par M. Olivier-M. Gendron. Il fut remercié par M. Gendron.

CHEZ LES COMMISSAIRES

Congé sans solde à M. L. Bouchard de l'AECM

Une lettre de M. Louis Bouchard, président de l'AECM, a été lue hier après-midi à la 7e session des commissaires des écoles catholiques de Montréal. Elle demandait la reconnaissance d'un congé sans solde pour l'année dernière, année où M. Bouchard n'a pu enseigner suffisamment pour avoir droit aux bénéfices accordés aux instituteurs. Ce droit au fonds de pension et à l'ancienneté lui a été accordé à l'unanimité. On se rappelle que la même demande a déjà été refusée au président de l'Alliance. Les commissaires n'ont pas fait allusion, à leur réunion, aux lettres que M. Léo Guindon leur adresse assez régulièrement.

Démission

M. Robert Pagé, trésorier-adjoint de la commission, vient de donner sa démission, après 36 ans de service. La maladie le force à quitter son poste à l'âge de 53 ans.

Les apporiteurs

Il a été décidé que le salaire des apporiteurs de laboratoire de chimie serait haussé de \$1450 à \$1750 par année, avec arrérage payé depuis septembre dernier. Ceci comprend une augmentation de \$100 par année, jusqu'au maximum de \$2050. La commission espère ainsi garder ses apporiteurs au moins pour la période complète d'une année scolaire.

Un examen

Un examen de promotion au cours primaire supérieure a été annoncé pour février 54. Il est devancé d'un an parce que les candidats ne s'étaient pas présentés en assez grand nombre lors du dernier concours. Cette année, 15 professeurs ont été dirigés vers le cours supérieur sans avoir à passer d'examen préalable.

Règlement 54

A la demande du Comité de révision et d'enquête, 17 professeurs recevront de la Commission les amendes du règlement 54. En plus de leur pension de Québec, elle leur paiera 80% de leur salaire. A date, 182 instituteurs et institutrices ont bénéficié de ce règlement.

Caisse scolaire

Les élèves de la Commission ont déposé près de \$300,000 dans leur caisse scolaire, depuis octobre dernier. Ils avaient alors \$114,629.29. Ils ont aujourd'hui \$141,211.92. Une enquête des Caisse populaires a révélé que 75% des enfants continuent à déposer après avoir quitté l'école.

Arts et Métiers

Les élèves de 9ème année, garçons et filles, pourront maintenant visiter les écoles d'arts et métiers. Cette initiative aidera à guider les jeunes qui quittent l'école à ce stade de l'enseignement.

Plans et devis

Un architecte commencera bientôt les plans et devis d'une école de 16 classes pour garçons, et d'une résidence pour 19 religieux, dans la paroisse St-Jean-Vianney.

FAITS DIVERS

Vol de \$11,900; arrestation rapide des trois auteurs

Trois-Érables, 18 (P.G.) — Gaston Plante et Adrien Masson, de Montréal, ainsi que Laurent Drouin, de St-Gregoire, comparaitront aux Trois-Rivières aujourd'hui sous l'accusation de vol à main armée d'une somme de \$11,900 perpétré hier dans une succursale de banque à Yamachiche.

Le trio a été arrêté à une barrière routière érigée à faible distance de Trois-Rivières moins de 25 minutes après que la succursale de la Banque Provinciale du Canada eut été cambriolée.

La police dit que deux des hommes ont pénétré dans la banque vers 10 h. a.m. et ont forcé les employés et deux clients à se coucher sur le plancher.

Ils ont ordonné au gérant, M. Gérard Desaulniers, d'ouvrir la caisse et ont ensuite pris la fuite dans une automobile qui les attendait.

L'alerte a été vivement donnée et la Sûreté provinciale a rapidement érigé des barrières routières.

L'argent de même qu'un revolver de calibre .22 ont été trouvés dans la voiture, a dit la police.

L'ex-maire Charles Lafontaine, de Ville-Saint-Michel, qui tentait une seconde requête civile, en division de pratique de la Cour supérieure, devant l'hon. juge André Montpetit, pour essayer de faire annuler le jugement de l'hon. juge Harry Batshaw, de la Cour supérieure, le déqualifiant pour cinq ans, à cause d'achats de terrains lorsqu'il était premier magistrat du juge Batshaw avait été confirmé à l'unanimité par la Cour d'appel et que la Cour suprême du Canada avait refusé à M. Lafontaine la permission d'en appeler de ce dernier arrêt.

Hier, après avoir écouté les avocats intéressés, le juge Montpetit a donné raison à Me Denis Lantier, avocat de M. Noël Groleau, qui avait obtenu le jugement en déqualification, et a rejeté la requête civile avec dépens.

On sait déjà que le jugement du juge Batshaw avait été confirmé à l'unanimité par la Cour d'appel et que la Cour suprême du Canada avait refusé à M. Lafontaine la permission d'en appeler de ce dernier arrêt.

NOUVELLES D'OTTAWA

Le fédéral prendra des mesures pour protéger l'industrie textile

par la Presse Canadienne

Le gouvernement songe à prendre des mesures pour fermer toutes les issues au dumping des produits étrangers au Canada, a déclaré hier le conseil des ministres à une délégation de l'industrie textile.

Dans un mémoire, la délégation réclamait la réduction des importations de textiles par des mesures qui resserreraient les lois contre le dumping.

Le mémoire souligne que le chômage des ouvriers canadiens du textile est inquiétant et ajoute que le gouvernement s'est montré "vague" sur la politique commerciale étrangère dans le domaine des textiles. Les ministres ont nié cette accusation.

Le ministre du commerce a également relevé un passage du mémoire qui, a-t-il soutenu, implique que le gouvernement fédéral a favorisé les autres industries au détriment de l'industrie du textile.

Cela est "entièrement faux", a-t-il affirmé. L'industrie textile du Canada est "la mieux protégée des industries canadiennes".

L'Union des ouvriers du textile d'Amérique (C.T.C.O.) avait organisé cette délégation qui comprenait toutefois des représentants de l'industrie textile et de plurgation.

Air-Canada peut réduire ses tarifs-marchandises

Le Conseil du transport aérien vient d'approuver une réduction du tarif de marchandises d'un océan à l'autre à l'intention d'Air-Canada, société du gouvernement.

Les nouveaux tarifs, qui réduiraient les tarifs actuels de 30 pour cent dans certains cas, doivent devenir en vigueur le 1er janvier.

La décision de ce Conseil d'approuver la requête de réduction de tarifs d'Air-Canada présentée plus tôt cette année suit de près celle du cabinet de refuser aux lignes aériennes du Pacifique Canadien une franchise pour le transport aérien des marchandises entre Montréal et Vancouver. Les principales lignes aériennes entre l'est et l'ouest dans ce territoire ont un monopole d'Air-Canada depuis plusieurs années.

Le Canada a plus de blé qu'il ne l'avait prévu

Bien que les marchés mondiaux regorgent de grains, le Canada découvre actuellement qu'il a plus de blé à vendre qu'il ne l'avait d'abord prévu.

Dans un rapport final sur les récoltes de cette année, le Bureau des statistiques a révélé de près de 20,000,000 de boisseaux le nombre qu'il avait d'abord calculé à la mi-septembre. Selon la nouvelle évaluation, la moisson sera de 613,965,000 boisseaux, la deuxième en importance de l'histoire.

Cette récolte, qui s'ajoute à celle de 688,000,000 boisseaux de l'an dernier — la plus importante — mettra grandement à l'épreuve les entrepôts de l'ouest, déjà presque remplis.

Les autorités s'attendaient vers la mi-septembre que la récolte de cette année ajoutée au reste de

celle de l'an dernier se chiffrait à 977,000,000 boisseaux à comparer à 905,100,000, il y a un an. Le chiffre a monté à 977,000,000 boisseaux.

La nouvelle évaluation a été faite en un temps si bref que les perspectives de vente du blé et de la farine sur les marchés mondiaux ne sont pas aussi reluisantes qu'il y a un an.

M. Diefenbaker a dit que le "gouvernement paternel" a rejeté la requête du Pacifique Canadien en dépit de l'appui de 30 Chambres de Commerce dans les villes qu'aurait touchées la ligne projetée.

M. Auguste Maltais, député libéral de Charlevoix, a loué le projet du gouvernement pour fournir de nouvelles sources de prêts pour la nouvelle construction d'habitations.

Cette mesure aidera grandement aux gens qui disent posséder leur propre demeure, mais la population rurale pourra-t-elle profiter de bénéfices semblables? M. Maltais a suggéré que le niveau des prêts, sur hypothèque, soit haussé à 85 ou 90 pour cent au lieu de 80 pour cent comme actuellement.

M. Maltais a fait allusion à deux importants incendies survenus dans les villages de St-Urbain et de St-Nérée, dans le Québec, et a demandé l'acceptation d'un projet qui permettrait aux municipalités aux prises avec des cas d'urgence du genre de pouvoir obtenir automatiquement

des prêts pour la nouvelle construction d'habitations.

Cette mesure aidera grandement aux gens qui disent posséder leur propre demeure, mais la population rurale pourra-t-elle profiter de bénéfices semblables? M. Maltais a suggéré que le niveau des prêts, sur hypothèque, soit haussé à 85 ou 90 pour cent au lieu de 80 pour cent comme actuellement.

M. Maltais a fait allusion à deux importants incendies survenus dans les villages de St-Urbain et de St-Nérée, dans le Québec, et a demandé l'acceptation d'un projet qui permettrait aux municipalités aux prises avec des cas d'urgence du genre de pouvoir obtenir automatiquement

des prêts pour la nouvelle construction d'habitations.

Cette mesure aidera grandement aux gens qui disent posséder leur propre demeure, mais la population rurale pourra-t-elle profiter de bénéfices semblables? M. Maltais a suggéré que le niveau des prêts, sur hypothèque, soit haussé à 85 ou 90 pour cent au lieu de 80 pour cent comme actuellement.

M. Maltais a fait allusion à deux importants incendies survenus dans les villages de St-Urbain et de St-Nérée, dans le Québec, et a demandé l'acceptation d'un projet qui permettrait aux municipalités aux prises avec des cas d'urgence du genre de pouvoir obtenir automatiquement

des prêts pour la nouvelle construction d'habitations.

Cette mesure aidera grandement aux gens qui disent posséder leur propre demeure, mais la population rurale pourra-t-elle profiter de bénéfices semblables? M. Maltais a suggéré que le niveau des prêts, sur hypothèque, soit haussé à 85 ou 90 pour cent au lieu de 80 pour cent comme actuellement.

M. Maltais a fait allusion à deux importants incendies survenus dans les villages de St-Urbain et de St-Nérée, dans le Québec, et a demandé l'acceptation d'un projet qui permettrait aux municipalités aux prises avec des cas d'urgence du genre de pouvoir obtenir automatiquement

des prêts pour la nouvelle construction d'habitations.

Cette mesure aidera grandement aux gens qui disent posséder leur propre demeure, mais la population rurale pourra-t-elle profiter de bénéfices semblables? M. Maltais a suggéré que le niveau des prêts, sur hypothèque, soit haussé à 85 ou 90 pour cent au lieu de 80 pour cent comme actuellement.

M. Maltais a fait allusion à deux importants incendies survenus dans les villages de St-Urbain et de St-Nérée, dans le Québec, et a demandé l'acceptation d'un projet qui permettrait aux municipalités aux prises avec des cas d'urgence du genre de pouvoir obtenir automatiquement

des prêts pour la nouvelle construction d'habitations.

Cette mesure aidera grandement aux gens qui disent posséder leur propre demeure, mais la population rurale pourra-t-elle profiter de bénéfices semblables? M. Maltais a suggéré que le niveau des prêts, sur hypothèque, soit haussé à 85 ou 90 pour cent au lieu de 80 pour cent comme actuellement.

M. Maltais a fait allusion à deux importants incendies survenus dans les villages de St-Urbain et de St-Nérée, dans le Québec, et a demandé l'acceptation d'un projet qui permettrait aux municipalités aux prises avec des cas d'urgence du genre de pouvoir obtenir automatiquement

des prêts pour la nouvelle construction d'habitations.

Cette mesure aidera grandement aux gens qui disent posséder leur propre demeure, mais la population rurale pourra-t-elle profiter de bénéfices semblables? M. Maltais a suggéré que le niveau des prêts, sur hypothèque, soit haussé à 85 ou 90 pour cent au lieu de 80 pour cent comme actuellement.

M. Maltais a fait allusion à deux importants incendies survenus dans les villages de St-Urbain et de St-Nérée, dans le Québec, et a demandé l'acceptation d'un projet qui permettrait aux municipalités aux prises avec des cas d'urgence du genre de pouvoir obtenir automatiquement

des prêts pour la nouvelle construction d'habitations.

Cette mesure aidera grandement aux gens qui disent posséder leur propre demeure, mais la population rurale pourra-t-elle profiter de bénéfices semblables? M. Maltais a suggéré que le niveau des prêts, sur hypothèque, soit haussé à 85 ou 90 pour cent au lieu de 80 pour cent comme actuellement.

M. Maltais a fait allusion à deux importants incendies survenus dans les villages de St-Urbain et de St-Nérée, dans le Québec, et a demandé l'acceptation d'un projet qui permettrait aux municipalités aux prises avec des cas d'urgence du genre de pouvoir obtenir automatiquement

des prêts pour la nouvelle construction d'habitations.

Cette mesure aidera grandement aux gens qui disent posséder leur propre demeure, mais la population rurale pourra-t-elle profiter de bénéfices semblables? M. Maltais a suggéré que le niveau des prêts, sur hypothèque, soit haussé à 85 ou 90 pour cent au lieu de 80 pour cent comme actuellement.

M. Maltais a fait allusion à deux importants incendies survenus dans les villages de St-Urbain et de St-Nérée, dans le Québec, et a demandé l'acceptation d'un projet qui permettrait aux municipalités aux prises avec des cas d'urgence du genre de pouvoir obtenir automatiquement

des prêts pour la nouvelle construction d'habitations.

Cette mesure aidera grandement aux gens qui disent posséder leur propre demeure, mais la population rurale pourra-t-elle profiter de bénéfices semblables? M. Maltais a suggéré que le niveau des prêts, sur hypothèque, soit haussé à 85 ou 90 pour cent au lieu de 80 pour cent comme actuellement.

La question controversée de l'emploi de la poste pour les loteries sera soulevée à la Chambre des Communes. M. J. G. Diefenbaker (P.C.—Prince-Albert) a inscrit au feuillet la question suivante: "combien de personnes au Canada, par province, ont été privées de l'utilisation de la poste, temporairement ou pour toujours, depuis le 1er janvier 1952, parce qu'on les soupçonnait de prendre part à la vente ou à la collecte de billets de sweepstake ou de loterie?"

Le premier ministre St-Laurent a déclaré que la suggestion faite aux Communes par M. Léon Beller "ne l'intéresse pas". Le député progressiste-conservateur de Trois-Rivières a suggéré que M. St-Laurent soit le prochain gouverneur général et devienne ainsi le premier titulaire de langue française. M. St-Laurent a expliqué à un reporter qu'il tient à rester premier ministre aussi longtemps qu'il en aura la compétence et que l'électorat le voudra bien.

M. Clarie Gillis (CCF, Cap-Breton-Sud) a déclaré qu'un état d'urgence devrait être déclaré en Nouvelle-Ecosse jusqu'à ce que le gouvernement fasse une enquête sur l'industrie charbonnière. Le député, qui est un ancien mineur, a dit que le gouvernement devrait examiner "ce qui se passe" à la Dominion Steel and Coal Corporation.

Le Sénat a établi un précédent en nommant des femmes comme membres du comité sur le divorce: les sénatrices Muriel McQueen Fergusson (L.—Nouveau-Brunswick) et Nancy Hodges (L.—Colombie canadienne). Le comité examine les instances en divorce soumises par des habitants du Québec et de Terre-Neuve, les deux seules provinces où il n'existe pas de tribunal de divorce.

On a installé 270 bancs au Centre sportif de Maisonneuve

Les travaux de parachèvement se poursuivent au Centre sportif du parc Maisonneuve. Tout dernièrement, les ateliers municipaux y terminaient l'installation des bancs posés sur les gradins de béton ainsi que des garde-fous.

Ces bancs sont au nombre de 270 et pourront accueillir 2,150 personnes; ils forment un quart de cercle sur un vaste terrain qui servira aussi bien aux représentations artistiques qu'aux joutes sportives.

Les nouveaux travaux au Centre sportif sont en marche depuis près de deux ans.

FATIMA PAR LE PERE MARCEL-MARIE DESMARAIS

Le Magasin par Excellence pour Hommes à Montréal

Pour la perfection COMPLETS

FAITS
SUR
MESURES

Seulement avec un complet taillé selon vos propres mesures pouvez-vous obtenir cette assurance d'une élégance individuelle, raffinée et de bon ton. Et Max Beauvais est bien le meilleur endroit pour acheter votre prochain complet.

\$72.50 et plus

Max Beauvais 385 rue St-Jacques O.

(Heures d'affaires: 9 a.m. à 5.30 p.m. du lundi au vendredi. Ouvert le samedi jusqu'à 1 h. p.m.)

JACQUES HEBERT A QUEBEC

Samedi soir prochain au Palais Montcalm, il parlera de sa

"Nouvelle aventure en Afrique"

et présentera son deuxième film en couleurs (sonore)

Billets en vente au Palais Montcalm: \$1. et \$1.25
Matinée pour la jeunesse: \$0.50 (réduction pour groupe).

Vient de paraître

SPLendeurs et MISeres DE L'INDE

Plaquette de 64 pages contenant les 17 articles du reportage de M. Gérard Filion sur l'Inde.

.50 sous l'unité

\$5. la douzaine

Envoyez l'argent avec la commande au "DEVOIR"

434 est, rue Notre-Dame, Montréal

MERCREDI, 18 NOVEMBRE 1953

QUEBEC EST UNE PATRIE

Le Parlement de Québec entre en session aujourd'hui. L'événement est d'importance, car c'est à Québec que s'élabora la politique du peuple canadien-français.

Elaborer un bien grand mot pour désigner une administration qui ne s'est jamais distinguée par sa clarté. On sait que Bourassa était devenu d'usage et de langage de ses quatre années de séjour au Parlement de Québec. Pour un homme de son envergure, les questions faisant l'objet des débats paraissent tellement terre à terre. Le rappel constant des routes à construire, des lots à concéder, des limites forestières et des pouvoirs d'eau à vendre, tout cela entremêlé de basse partisanerie, de pots-de-vin et de chantage, lui donnait des haut-le-cœur. Il se sentait décidément plus à l'aise à Ottawa; une fois ou deux par session, il pouvait au moins aborder les questions à la mesure de son extraordinaire talent.

N'empêche que la vie d'un peuple se poursuit au niveau des petites choses. Autrefois on expliquait l'histoire en fonction des grands événements: les guerres, les révolutions, les changements de dynasties. Aujourd'hui, grâce à l'apport des études sociologiques, les historiens recherchent surtout les causes de l'histoire dans la vie quotidienne d'un peuple. Ils essaient moins de reconstituer les grands événements que la vie de tous les jours d'hommes et de femmes qui ont trépassé et dont le labeur fait la trame quotidienne des peuples.

Même si au Parlement de Québec on parle beaucoup de brique, de pierre, de béton et d'asphalte, même si on met plus de conviction à discuter l'attribution des contrats de voirie qu'à repenser la culture canadienne-française, il n'en reste pas moins que ce qui s'y passe a une portée considérable sur l'avenir du peuple canadien-français, car c'est bien à Québec en effet que se fait ou doit se faire la politique canadienne-française. A Ottawa, il ne peut être question que de politique canadienne, que des intérêts du Canada pris dans son entier. Mais il est aussi naturel que Québec soit le défenseur de la culture et de la politique canadienne-française que Toronto l'est de la culture et de la politique anglo-canadienne.

Il fut une époque où le destin du peuple canadien-français se jouait à l'échelle du continent. Avec la conquête, il s'est replié sur Québec. Et c'est de Québec seul qu'on peut vraiment attendre une politique canadienne-française.

Car Québec en contrôle les éléments. C'est lui qui a l'autorité sur les richesses naturelles de la province. C'est lui qui stipule des conditions selon lesquelles elles doivent être exploitées à l'avantage ou au détriment du peuple. C'est Québec qui possède l'autorité sur les lois civiles qui, elles, traduisent les coutumes d'un peuple. Les professions et les métiers, avec tout leur prolongement industriel, sont également de la compétence de Québec. L'éducation, origine de la culture, est aussi de compétence provinciale.

En somme, Québec possède tout ce qu'il faut pour garder son originalité et pour la développer. Québec possède les leviers de commande lui permettant de l'incurver dans un sens favorable ou défavorable.

Les adversaires du provincialisme nous accusent de vouloir faire du Québec un camp de concentration. Québec, au contraire, doit être un témoignage. Il doit démontrer à la

face de l'Amérique du Nord qu'une civilisation de culture française et d'inspiration catholique est capable de réaliser de grandes choses. Car qu'ajouterait à l'originalité du continent nord-américain un Québec qui serait semblable aux quarante-huit États américains et aux neuf provinces canadiennes? Le remarquerait-on plus que le Nevada ou la Saskatchewan? Créerait-il un problème? Pousserait-il des hommes à s'interroger, à comparer? C'est la fonction propre du Québec de s'offrir comme spécimen unique d'une espèce particulière à l'Amérique du Nord.

Québec est plus qu'une province; c'est une patrie. Il a essaimé dans toutes les directions. Des minorités qui s'emploient à faire leur vie dans des États ou des provinces de civilisation anglo-saxonne regardent vers Québec. Elles en attendent une inspiration et, jusqu'à un certain point, une protection. Si Québec fait mine de flancher, leur courage fléchit. Si Québec tient bon, elles se raffermissent. Si Québec se distingue, elles sont fières.

Il est facile de comprendre la fierté d'un Anglo-Saxon pour la Grande-Bretagne. Ce n'est pas seulement son pays d'origine, c'est aussi une grande puissance. Et quand Londres est glorieuse, tous les Anglo-Saxons portent fièrement l'Union Jack. C'est un peu le même phénomène, sur une échelle plus modeste, qui se produit en Amérique du Nord. Partout où il y a des groupes qui parlent français, on se réjouit ou on s'attriste avec Québec.

Et c'est pourquoi le Parlement de Québec a une si grande importance. Son budget est peut-être plus modeste que celui de l'Ontario, ou celui de la seule ville de New-York, mais il représente plus qu'une administration; il est le symbole d'une idée et d'une culture.

Symbole pas toujours glorieux et pas toujours vertueux, mais symbole quand même. Les délibérations au Parlement de Québec n'ont pas toujours le sérieux ni la distinction qu'on aimerait. Les députés qui occupent les banquettes sont loin de posséder tous la banquette qu'on voudrait. Il fut même un temps où il s'est passé à Québec des scènes désagréables. Il y eut une époque, de 1948 à 1952, où le Parlement, dominé par un parti, ne donnait guère l'image d'une démocratie en action. L'équilibre est partiellement rétabli. Le gouvernement n'est plus seul dans l'arène. Il doit compter sur une opposition, encore trop peu nombreuse, mais qui s'emploie à remplir son rôle. L'élection dans l'opposition du chef du parti libéral a donné à l'opposition l'allure d'un parti de rechange. Celui-ci ne peut pas se permettre de prendre des attitudes démagogiques parce qu'il pourrait éventuellement occuper le pouvoir et se sentir prisonnier de ses propres engagements.

M. Lapalme a d'ailleurs déclaré qu'il n'allait pas à Québec pour casser les vitres. C'est de bon augure. Il ne faudrait pas que, d'autre part, M. Duplessis essaie de casser l'opposition. Ses sautes d'humeur lui jouent parfois de vilains tours. Il doit garder la dignité attachée au haut poste qu'il commande.

Demandez que les délibérations du Parlement s'élèvent au niveau des idées et des principes serait faire preuve de puérilité. Demandons seulement à nos parlementaires de s'acquiescer honnêtement et avec compétence de l'administration de la province.

Gérard FILION

BLOCS-NOTES

Harry Truman attaque à son tour

Harry S. Truman attaque mieux qu'il ne se défend. Son exposé du cas White est plausible, mais n'emporte pas nécessairement l'adhésion. Il reste la possibilité d'une certaine imprudence de sa part. La vraie explication, c'est le climat de 1945, l'esprit de générosité et d'abandon qui suit les victoires, la très brève lune de miel avec Moscou. Les plus forts s'y sont laissés prendre. Truman, qui continuait Roosevelt, n'eût pas osé s'affirmer si vite et si fort contre la politique de son grand prédécesseur et un sentiment qui était alors général.

Peut-être Truman ne s'est-il pas entièrement "discipliné", mais dans la perspective de l'époque il s'agit d'une peccadille.

Que les républicains en aient fait l'occasion d'une attaque majeure, sept ans plus tard, quand White est disparu de la scène politique et du monde, voilà l'inquiétant. M. Truman a bien vu la faiblesse de la position adoptée par le procureur général Brownell — c'est-à-dire d'une accusation de déloyauté, portée contre un ancien président, et fondée sur des preuves assez légères. Et le président Eisenhower est lui aussi éblouissant par cette affaire.

Les républicains obéissent à des motifs partisans. M. Truman leur a vertement déclaré, et il a raison. Lui-même tire d'ailleurs de la situation le maximum de profit politique. Mais ce sont les autres qui ont commencé.

On n'a pas le droit, pour redorer un fleuron fort terni, d'aggraver un tel sentiment d'irresponsabilité. On n'a pas le droit de compromettre à ce point le prestige d'un ancien chef d'Etat, surtout dans un pays qui joue le premier rôle dans les affaires internationales.

La réaction européenne

Pourquoi les républicains ont-ils quand même tenté l'aventure? Sans doute parce qu'ils ont eu la conviction que l'état d'esprit des masses, aux Etats-Unis, rendrait l'opération payante. C'était tenter publiquement de faire la preuve que la chasse aux sorcières ne respecte plus aucune valeur, et qu'on peut la poursuivre jusque dans la Maison-Blanche.

Le calcul s'est avéré faux, semble-t-il. Mais qu'on ait osé le faire indique à quel point l'intolérance a fait des progrès chez nos voisins. C'est le sens que les Européens semblent avoir donné à l'événement. A quelque pays qu'ils appartiennent, ils ont réagi avec indignation. Malgré la puissance des Etats-Unis, qui les obligent souvent à la prudence, ils ont manifesté publiquement le dégoût que leur inspire une bonne campagne politique fondée sur le préjugé.

Le McCarthyisme

C'était autant d'atouts dans la main de M. Truman. Il n'a pas manqué de les jeter sur la table.

"Il est désormais évident, dit-il, que l'administration actuelle a complètement endossé le maccarthisme, et ce pour des avantages politiques". M. Eisenhower n'est pas nommé, mais le coup porte contre lui, bien qu'il se soit à demi désolidarisé des déclarations commises par son procureur général.

"Je ne fais pas allusion, a continué M. Truman, au sénateur du Wisconsin; sa seule importance est d'avoir fourni au monde, avec son nom, un nouveau mot au dictionnaire".

Qu'est-ce que le maccarthisme? "la corruption de la vérité et l'abandon de notre code historique du fair play". C'est surtout "l'utilisation du mensonge grossier et de l'accusation sans preuves contre un citoyen, au nom de l'américanisme et de la sécurité". C'est enfin "une semence de terreur et la destruction de la foi à tous les paliers de notre société". Définitions passionnées, sans doute, mais qui ne sont pas loin du vrai.

Une campagne nécessaire

Transformer un danger profond et réel en un péril de toutes les heures et de toutes les minutes, et ainsi déclencher la crise collective d'hystérie; utiliser l'anticommunisme, non pas comme un moyen de combattre le communisme, mais comme un explosif qui fait sauter les réputations justifiées.

Nous avons échappé à ce virus au Canada: ou du moins nous y

LETTRE D'OTTAWA

Il nous manque encore des sous-ministres

par Pierre VIGÉANT

Surtout après la démission de M. Lessard et les nominations de MM. Young, West et Baldwin

OTTAWA, 17 — Le sous-ministre des travaux publics, M. Emmett P. Murphy, a démissionné au début de la semaine, ayant atteint l'âge de la retraite. C'est le sous-ministre des ressources et du développement économique, le major-général H. A. Young, qui a été choisi pour lui succéder aux travaux publics. Le nouveau sous-ministre des ressources n'a pas encore été désigné.

Deux semaines plus tôt le sous-ministre du transport, M. Jean-Claude Lessard, a démissionné. Pour accepter une situation intéressante dans les affaires. Le gouvernement avait alors nommé deux sous-ministres qui se partageaient la succession — M. Carl W. West à la marine et M. John R. Baldwin à l'aviation civile. Il nommait en même temps M. Louis Audette à la présidence de la Commission maritime, un autre poste occupé par M. Lessard.

Pertes

A la suite de ces changements, les Canadiens français perdent un sous-ministre. La nomination de M. Audette à la présidence de la Commission maritime ne saurait être considérée comme une compensation. La marine marchande canadienne est en pleine liquidation et il n'est pas possible que la commission soit abolie dans un avenir prochain. Si le gouvernement donne un successeur de langue anglaise à M. Young aux Ressources, les Canadiens anglais se trouveront à avoir deux sous-ministres de plus et les Canadiens français un sous-ministre de moins.

Il semble donc que le moment soit venu pour nous de réclamer une fois de plus une meilleure représentation parmi les sous-ministres. Nous ne saurions nous contenter d'un sous-ministre, il nous en faut trois sinon quatre. La désignation d'un fonctionnaire de langue française comme successeur du major-général Young aux Ressources ne constituerait qu'un acompte. Il nous faudrait deux ou trois autres nominations d'ici un an ou deux.

Bon début

A la fin de la dernière guerre, nous ne comptions plus un seul sous-ministre. Le gouvernement était en train de réduire notre représentation à zéro dans le haut fonctionnarisme. Il y eut de vigoureuses protestations de la part de la députation québécoise et de corps publics comme la Chambre de commerce. Le gouvernement Saint-Laurent nous donna trois sous-ministres pendant les deux premières années de son administration — MM. Charles Stein, au secrétariat d'Etat; M. Marc Boyer, aux mines et relevés techniques; M. Laval Fortier, à la citoyenneté et l'immigration. M. Lessard avait déjà été nommé sous-ministre du transport sur la fin de l'administration King, grâce aux efforts de M. Chevrier et Saint-Laurent.

Quatre sous-ministres quand nous n'en avions pas un seul, cela représentait un énorme progrès. Il y avait lieu de féliciter et de remercier le gouvernement Saint-Laurent des efforts qu'il avait faits pour corriger une situation lamentable. Si nous n'avions pas encore la représentation qui nous revenait chez les sous-ministres, nous étions justifiés de faire confiance au gouvernement et d'attendre patiemment de nouvelles nominations qui établiraient enfin un équilibre qui n'avait jamais existé dans le passé.

C'est le temps de réclamer

Il s'est maintenant écoulé près de trois ans depuis la nomination de M. Laval Fortier, notre quatrième sous-ministre. Les quelques nominations faites au cours de cette période n'ont rien changé à la situation. Et les nominations plus récentes dont nous parlions plus haut viennent affaiblir notre situation au lieu de l'améliorer. Et c'est pourquoi nous croyons que le moment est venu de rappeler au gouvernement que nous tenons absolument à une représentation équitable dans le haut fonctionnarisme.

Le nombre des sous-ministres, en excluant les hauts fonctionnaires qui en ont le rang sans avoir l'administration d'un département, est maintenant de vingt-deux. Notre part, trente pour cent de l'ensemble, devrait donc être de six sous-ministres au moins. Si l'on admet la classification du Guide parlementaire et l'on compte comme sous-ministres l'imprimeur de la Reine et le surintendant des assurances, le nombre des sous-ministres passe à vingt-quatre et notre part devrait être de sept. Il est vrai que nous devrions alors compter quatre sous-ministres de langue française au lieu de trois puisque l'imprimeur de la Reine est M. Edmond Cloutier.

Il en manque au moins trois

De toutes façons, il nous manque trois sous-ministres. Il ne se serait même pas exagéré d'en réclamer quatre, et cela pour plusieurs raisons. La première, c'est que les départements dont les titulaires sont de langue française

n'ont pas une interprétation systématique et globalement fautive: tels sont les symptômes actuels du maccarthisme aux Etats-Unis. Rien de tel pour anéantir le minimum de confiance qui est nécessaire au sein d'un pays libre; rien de tel pour ruiner la liberté la plus légitime, au profit du conformisme le plus négatif.

Nous avons échappé à ce virus au Canada: ou du moins nous y

LA DEFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

"Bistrot" et légende russe

Plaidoyers pour quelques accusés

par Albert DAUZAT

La réadmission de bistrot dans le Dictionnaire de l'Académie a attiré l'attention sur ce mot. On a remis au jour la légende russe, que je croyais morte et enterrée. En linguistique comme en histoire les légendes ont la vie dure (la légende est plus belle que la réalité) — surtout lorsque la science (et c'est ici le cas) n'offre rien de positif pour les remplacer.

Qu'un mot français désignant un petit café (un cabaret, comme disaient nos grands-pères) soit tiré du russe, voilà qui devrait inspirer une certaine méfiance, surtout lorsqu'on apprend que le mot russe mis en cause, bistro, signifie "vite". Mais l'ingéniosité des étymologistes en chambre n'est jamais à court.

Et voici la petite histoire qu'on a inventée. En 1815, pendant l'occupation de Paris par les troupes alliées, les soldats russes, pressés de se faire servir dans les débits de vin et d'alcool, auraient dit: bistro! (vite!) Ce mot aurait été pris par les Parisiens pour le nom russe du cabaretier et aurait fait fortune.

J'aimerais savoir à quelle époque a été mise en circulation cette explication pittoresque mais saugrenue: personne n'a pu encore fournir d'indication. Jusqu'à preuve du contraire, je présume qu'elle date de la fin du siècle dernier, aux beaux jours de l'alliance franco-russe: étymologie de café, lancée entre deux bocks par un journaliste imaginaire qui avait quelques notions de russe. Notions sommaires, car les spécialistes m'ont affirmé que ce n'est pas ce mot qu'aurait employé les soldats russes pour se faire servir rapidement. Sans compter que bistro, accentué sur la première

bistingo, qu'il a relevé en 1845 (dans la Sombre Histoire de Raison) et qui est employé plusieurs fois par les Goncourt dans leur Journal (encore en 1876); le 25 décembre 1856 ils écrivent: "Nous allons tous quatre dîner dans un bistingo à la porte d'Auteuil". Comment bistingo est-il devenu bistrot? Sans doute sous l'influence de maccarthisme (attesté en 1849), qui n'est pas clair lui-même (un dérivé altéré de mastoc est possible, mais non certain). Quant à bistingo, on l'a rapproché de bistouille, mot du Nord désignant un mélange de café et d'eau-de-vie et qui aurait pu être le symbole du cabaret: il faudrait prouver que ce dernier sens s'est formé dans le Nord. En tout cas, il s'agit d'une création bien française qui plonge ses racines dans notre fonds argotique, mouvant et souvent mystérieux.

Les néologismes cités dernièrement par divers lecteurs à la barre de la justice grammaticale ont mélangé de café et d'eau-de-vie et qui aurait pu être le symbole du cabaret: il faudrait prouver que ce dernier sens s'est formé dans le Nord. En tout cas, il s'agit d'une création bien française qui plonge ses racines dans notre fonds argotique, mouvant et souvent mystérieux.

Le plus concluant est celui des anacostes de représentativité. On conçoit que le mot est lourd, mais — fait essentiel — il n'est pas synonyme de représentativité. Un profane pouvait (et devait) s'y tromper dans le passage que j'ai cité: "les critères fixés pour la représentativité des organisations professionnelles". On me précise que le mot date des "conventions collectives" de 1936 et a été repris par la loi du 11 février 1950. Pour séder dans certains conseils, on choisit les syndicats les plus représentatifs d'une profession. Certains critères sont fixés pour ce choix, qui s'opère suivant le caractère plus ou moins représentatif — la représentativité professionnelle".

On m'a donné aussi l'histoire de permancier. Entre les deux guerres, l'Etat recrutait des auxiliaires temporaires, qui purent ensuite devenir permanents, ce qui ne signifie pas titulaires: le titulaire est un fonctionnaire ayant droit à une pension, tandis que le "permanant" était seulement un agent qu'on ne licencierait pas comme le "temporaire". On appela permancier (j'aurais encore préféré permancier) l'acte administratif qui rendrait permanent un temporaire. Les permanents ont demandé, par la suite, l'assimilation aux titulaires. Ils ont dû l'obtenir, puisque dans la question posée à l'Officiel (que j'avais citée) le ministre à qui on parlait de permancier a répondu: titulariser. Ce qui fera disparaître, j'espère, un mot, devenu inutile, de jargon administratif.

Et voici enfin les cabines d'avion pressurisées. C'est un mot anglo-américain — je m'en doute — mais ce n'est pas lui qui a permis aux avions de voler à haute altitude. Les avions ont toujours volé à haute altitude, mais ils ne pouvaient pas voler à haute altitude sans cabines pressurisées. C'est la pression qui permet de maintenir l'air à une pression constante. Résultat: la pression — pression anglo-saxonne, quand elle n'est pas justifiée.

Canadian influence here, lists a French-Canadian population in the Toronto area of 60,000 an increase of 25 per cent, since the war. If that rate of increase applies to the census figures for Toronto proper the total of French origin here has displaced other European races and is second only to the group of British origins. Incidentally, Toronto's population at the census was 70 per cent of British origin, Montreal's 67 per cent French.

We read that our French compatriots are coming to the Toronto area and other parts of Ontario for employment, to pursue their studies or just to live where they have come to feel "at home". A former Quebec Premier, Mr. Taschereau, once said that French-Canadians, "being the pioneers of Canada, rooted in our soil and traditions, identified with things Canadian for over three centuries, love every inch of this land, be it east or west. They are welcome in their sister province of Ontario and in its capital city."

(Reproduced From the Telegram of Tuesday, November 10, 1953.)

Furtherance of closer relations between French-speaking Quebec citizens and English-speaking Ontario residents is by no means a new development but it is underlined at the moment by certain interesting events. Foremost is the two-day visit of Paul-Emile Cardinal Léger of Montreal. His Eminence, whose elevation a few months ago was a matter of sincere gratification here, had a busy itinerary, including a solemn high mass at St. Michael's, in which Toronto's Cardinal McGuigan took part; an address to Polish citizens, another to the Canadian Club, and official welcomes by province and city, and a reception last evening by a French congregation.

Today, as a feature of French Market Day, sponsored by the Advertising and Sales Club, a panel of five French-speaking business people from Quebec, is giving some hints on how best to reach buyers in a province said to be the scene of an "economic evolution" and where, according to Brig. Guy Gaudreau, they "have more money to spend than ever before."

Apart from such "bonne entente" events on the ecclesiastical level and in the commercial field, there are noteworthy contributions in the academic category, including the annual exchange of students, sponsored here by Visites Provinciales.

Eminent Quebec ecclesiastics have long fostered cordial relations with Ontario. When Cardinal Villeneuve, Archbishop of Quebec, spoke to the Empire and Canadian Clubs here in 1941, he declared the invitation he had received to be "a token and significant symbol of Canadian unity and a very happy means of promoting that good feeling and co-operation between the two great provinces upon which national unity so much depends."

A Telegram writer in citing the evidence of rising French-

LES CANADIENS FRANÇAIS SONT "CHEZ EUX" A TORONTO

Le "Telegram", de Toronto, publiait récemment un éditorial fort sympathique à l'occasion du voyage du cardinal Léger dans cette ville. On en lira plus bas la reproduction.

Il fut une époque où le "Telegram" n'était pas tendre pour les Canadiens français. Cette tradition est heureusement rompue. Le quotidien déclare maintenant: "French Canadians are AT HOME here". Pour qu'ils se sentent "chez eux" encore davantage, souhaitons que le "Telegram" préconise un règlement généreux des difficultés scolaires que nos compatriotes rencontrent toujours dans l'Ontario. — L. R.

Furtherance of closer relations between French-speaking Quebec citizens and English-speaking Ontario residents is by no means a new development but it is underlined at the moment by certain interesting events. Foremost is the two-day visit of Paul-Emile Cardinal Léger of Montreal. His Eminence, whose elevation a few months ago was a matter of sincere gratification here, had a busy itinerary, including a solemn high mass at St. Michael's, in which Toronto's Cardinal McGuigan took part; an address to Polish citizens, another to the Canadian Club, and official welcomes by province and city, and a reception last evening by a French congregation.

Today, as a feature of French Market Day, sponsored by the Advertising and Sales Club, a panel of five French-speaking business people from Quebec, is giving some hints on how best to reach buyers in a province said to be the scene of an "economic evolution" and where, according to Brig. Guy Gaudreau, they "have more money to spend than ever before."

Apart from such "bonne entente" events on the ecclesiastical level and in the commercial field, there are noteworthy contributions in the academic category, including the annual exchange of students, sponsored here by Visites Provinciales.

Eminent Quebec ecclesiastics have long fostered cordial relations with Ontario. When Cardinal Villeneuve, Archbishop of Quebec, spoke to the Empire and Canadian Clubs here in 1941, he declared the invitation he had received to be "a token and significant symbol of Canadian unity and a very happy means of promoting that good feeling and co-operation between the two great provinces upon which national unity so much depends."

A Telegram writer in citing the evidence of rising French-

résistons mieux, malgré des crises passagères. Mais la contamination reste toujours à craindre. Voilà pourquoi, même en tant que Canadiens, nous nous réjouissons de constater que M. Truman n'a pas cédé au chantage, et que la majorité des siens paraissent l'appuyer.

Presque trop de succès

Le Toronto Telegram, comme le signalait Paul Sauriol, a consacré aux Canadiens français un éditorial fort sympathique. C'était à l'occasion d'une conférence du cardinal Léger à Toronto. Le rédacteur y écrivait notamment que les Canadiens français sont "chez eux" dans sa ville, et il leur souhaitait la bienvenue dans la capitale de l'Ontario. (On peut en lire le texte plus haut dans cette page.)

L'article a un grand succès québécois. Rares sont les quotidiens français qui ne l'ont pas reproduit, la plupart du temps avec un commentaire élogieux. Le Toronto Telegram a donc lieu de se réjouir.

Si j'étais de la boîte, pourtant, l'ampleur même du succès me paraîtrait inquiétant. Car enfin, tout le monde ici a jugé avec une unanimité impressionnante que des propos aimables, quoique sans conséquence, publiés à Toronto à l'endroit des Canadiens français, cela constitue une grosse nouveauté.

L'union des groupes au pays aura fait un grand pas, quand la publication de commentaires amicaux cessera d'étonner tout le monde.

André L.

L'ACTUALITÉ

L'affaire Robin Hood

trouve le mépris de la loi et de l'ordre, et tout ce qui concourt à briser la loi et l'ordre nourrit le communisme. Mme White est plus catégorique encore; elle affirme: Il existe une directive communiste actuellement en éducation, pour pousser l'histoire de Robin Hood.

Afin de corser la nouvelle, les journalistes ont tout de suite demandé sur ce sujet l'avis des gens qui habitent les lieux illustrés par le générique: les habitants de la forêt de Sherwood, qui ont bien ri. On a même pris une interview du shérif de Nottingham, dont le lointain prédécesseur dut faire plusieurs expéditions infructueuses contre la bande du redresseur de torts. Ce shérif, M. William John Cox, a nié l'accusation de communisme. "Nous sommes très fiers de Robin Hood, a-t-il dit; s'il vivait aujourd'hui nous l'appellerions probablement un "gangster" et je devrais faire mon devoir et le poursuivre. Mais nous n'avons jamais craint que nos enfants connaissent Robin Hood et Maid Marian et Little John et tous les autres. C'est notre héritage, et remarquez que je ne suis pas communiste; je suis membre du parti conservateur."

Cette interview, dans sa forme discrète et pince sans rire, est un chef-d'oeuvre d'humour anglais, et une petite leçon aux gens qui voient du communisme partout. Un coup en frais, il faudrait supprimer bien des choses, à commencer par les contes de Perrault et la plupart des contes de fées de tous les pays. Car dans un tel éclairage Cendrillon est une proie

taire méprisée et exploitée par des capitalistes, et qui finit du reste par changer de camp, en quoi elle devient dévotionniste. C'est encore plus clair pour le Petit Chaperon "rouge". Est-il excessif de relier cette mauvaise plaisanterie sur Robin Hood à la grande querelle autour de Harry Dexter White? Peut-être pas, puisque Mme White a déclaré que, sur les personnages et auteurs discutables mentionnés dans les manuels scolaires, elle consulte le sénateur républicain William E. Jenner, de l'Indiana. Or, M. Jenner, comme président du sous-comité sénatorial de sécurité intérieure, est un des grands détracteurs de communistes avec les sénateurs Velde, McCarthy et Dirksen.

Cette tempête sur Robin Hood peut sembler très drôle, mais elle ne laisse pas d'être fort triste et inquiétante. Les auteurs estiment que cette légende repose sur une base historique qu'on a embellie et amplifiée de siècle en siècle; le personnage lui-même, dont on sait peu de chose, aurait vécu au temps de Richard Ier Coeur de Lion et de Jean Sans Terre, soit à la fin du XIIe siècle et au début du XIIIe. Il n'est pas question de le donner en exemple, mais ce que l'humanité admire dans cette légende de Robin Hood, c'est, au fond, l'idéal d'une meilleure répartition des richesses, d'une plus grande justice sociale.

Les communistes nous ont rendu suspect le mot paix; ils ne demanderaient pas mieux que d'en contaminer d'autres, avec l'aide d'énigmatismes comme Mme White.

ALBIN

La conférence Albert-le-Grand

Le moyen âge a connu lui aussi une époque d'anticléricisme

L'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal, la section d'histoire, ont organisé une conférence Albert-le-Grand 1253. Le conférencier invité était le T. R. P. Thomas Eschmann, de l'Institut médiéval de Toronto, qui a traité de "la querelle des théologiens et des juristes de droit canon au XIII^e siècle".

"Peu d'événements, a-t-il dit, ont fait une coupure aussi profonde dans notre histoire occidentale et ont marqué aussi nettement une différence entre le passé et l'avenir que la naissance de la science du droit canon. L'empire exercé par le droit canonique caractérisé en effet le moyen âge, aux temps de son apogée et de son déclin, presque aussi parfaitement que l'empire de la technique caractérisait le XIX^e siècle. La science canonique, en ces temps-là, avait réussi à établir, sur les esprits et les affaires des hommes, une autorité qu'il a rarement été donné à une science de posséder. Une transformation des idées et des mœurs, transformation dans le sens des préoccupations spécifiques du juriste ecclésiastique, a été la suite fatale de cette ascendance."

Le dossier de cette histoire est en fait le dossier d'une polémique, même d'une polémique passablement scabreuse dont, à tout le moins, on doit avouer qu'aucun protocole académique n'a eu souci d'en ménager les formes. Dans toute la littérature médiévale, exceptée naturellement la littérature juridique elle-même, les juristes ne jouent jamais le beau rôle: ils sont toujours traités un peu à la manière dont on traite les coquins, les traités de comédie. C'est toute la critique populaire dirigée contre le clergé qui se déverse sur eux; contre eux s'exerce cet anticléricisme dont une autorité très haut placée et très digne de foi, le Pape Boniface VIII, nous atteste à la fin du XIII^e siècle et l'étendue et la vigueur. Ses sentiments anticléricaux ont valu à Dante, au moyen âge, la mise à l'index. Il est aussi bien le témoin le plus en vue de cette hostilité contre les canonistes. Il leur reproche de négliger l'étude de la théologie et de la philosophie que, à vrai dire, ils ignorent complètement.

Mais les grands théologiens, saint Albert, saint Bonaventure, saint Thomas d'Aquin, que pensent-ils des canonistes? Certes, ils ne les moralisent pas. Mais ils les tiennent en même estime ou, pour mieux dire, ils les méprisent sans ménagement. Il est très curieux, en effet, qu'aucun de ces grands penseurs n'a jamais cité un juriste, ou n'a relevé quelque définition ou opinion juridique, sinon pour les rejeter; et, ce qui plus est, généralement ils glissent dans leurs observations une pointe d'acribie bien surprenante. C'est chez Albert le Grand que cette aigreur dans le traitement des juristes canoniques est sans doute le plus accusée. Au même endroit où Albert parlait de cette "casuistique grossière pour le vulgaire", saint Bonaventure préfère dire, ce qui revient au même, qu'aux juristes appartient le "quin aux théologiens, le Propter Quid d'une loi. En d'autres mots, aux uns de nous dire que loi il y a, aux autres de creuser plus profondément jusqu'aux racines de l'intelligibilité de la loi. Dans saint Thomas d'Aquin il n'y a, que je sache, aucun endroit

mentionnant les juristes, où se contentent d'épargner à ceux-ci les trauscaustiques d'un polémiste par ailleurs toujours serein et impersonnel.

Il ne s'agit pas ici d'une émaille quelconque entre professeurs, d'une querelle d'origine et de portée purement personnelle. L'opposition des théologiens aux canonistes est systématique. A leurs yeux, et quoi qu'ils en disent parfois, le péché des juristes n'est pas seulement leur ignorance, mais même l'absurdité des personnes ou d'une opinion particulière, l'est d'une nature. La réaction des théologiens tient à quelque chose de plus grave, de plus profond.

Lorsqu'on lit nos théologiens et leurs jugements sur les juristes, on se demande: Mais de quoi s'agit-il en fin de compte? Comment se fait-il que ces soient les juristes qui piquent ainsi leur irascibilité et provoquent à ce point leur mépris?

Serait-ce donc possible que l'attitude des théologiens s'explique comme une sorte d'anticléricisme anticléricisme entendu cela sans dire, en un sens tout à fait différent du nôtre? Je n'ose l'affirmer, faute de preuves directes qui d'ailleurs sont difficiles, sinon impossibles à obtenir. Je propose cependant cette suggestion: que ce qu'elle vaut et le crois qu'elle mérite d'être examinée. Le célèbre canoniste L'Hôte tiens renvoie les moines dans le cloître, où il leur serait loisible de s'adonner à des études théologiques, mais à l'ancienne manière monastique, c'est-à-dire: la lecture et la méditation des Ecritures Saintes en vue du salut personnel.

Or, tout l'effort de saint Thomas n'allait pas précisément à refuser toute généralisation factice des formes de vie religieuse? La synthèse théologique du saint Docteur veut affirmer au contraire l'idée d'un ordre propre d'abord, bien entendu, qui, tout en gardant l'essence religieuse des anciennes institutions, se veut mieux adapter au dynamisme spirituel d'une nouvelle chrétienté.

Le cléricisme à la Hostiensis se tourne aussi contre les laïcs pour les soumettre au pouvoir des canons, plus encore au pouvoir du suprême législateur canonique qui est le Pape. L'Hostiensis est, en effet, un des défenseurs les plus décidés de la hiérarchie papale, sur la forme la plus absolue. Il ne refuse pas d'expliquer la plénitude du pouvoir papal comme un pouvoir de pure essence spirituelle, mais pouvant s'étendre au temporel et qui aurait, en effet, selon certaines conditions historiques, une extension très large sur le temporel. Le Pape de l'Hostiensis n'est pas seulement le Chef de l'Eglise au sens propre et spirituel du mot, c'est encore le chef de cette "République des Chrétiens" qui est une sorte d'intégration politique du monde chrétien, sinon du monde entier. Le Pape de la Secunda Secundae de saint Thomas, par contre, est le souverain spirituel de l'Eglise qui, elle n'est pas une grandeur de chair. Aucun des terrains de la pensée ou de l'action humaine ne sont fermés à l'autorité du Pape. Dans saint Thomas, mais ce n'est pas, comme celui de l'Hostiensis, en brandissant le glaive matériel même de la guerre que le Pape fait valoir son autorité.

Demandons donc le mot de la fin à saint Albert. En matière juridique, s'est-il enquis quelque part, quelle est la compétence du théologien? Et voici sa réponse: Notre compétence en cette matière n'est pas celle du juge, elle est celle du docteur qui, par les voies de la spéculation, arrive à savoir que ceci est juste et que cela n'est pas. Nous ne sommes donc pas des experts en droit à la façon du juge qui doit corriger ou punir selon les cas, nous le sommes à la façon des savants en la Loi de Dieu auxquels il appartient de dire ce qui s'accorde avec cette loi et ce qui ne s'accorde pas.

Dans nombre d'études récentes on a voulu établir le fait qu'au moyen âge, il existait une science canonique autonome. Pour ce qui est de l'opinion des théologiens du XIII^e siècle sur ce fait, elle est claire. De science canonique il n'y a pas; il n'y a qu'une jurisprudence, car, selon eux, tout ce qui y a de science dans le droit canonique, cela se réduit ou à la loi divine, ou à la loi naturelle. Et ces deux lois entrent, de soi dans la matière théologique.

GOYER. — Au Carmel de Liègeux, France, est décédée le 15 novembre 1953, Soeur Anne-Jésus, née Anna Goyer, à l'âge de 74 ans. Elle laisse dans le deuil sa soeur Juliette, ses frères Joseph, ex-employé civil, et Joseph-Alfred, pharmacien. Le service funéraire sera chanté plus tard.

Service anniversaire

BARIL. — Samedi, le 21 novembre, à 8 h. dans la crypte de l'Eglise Notre-Dame du Sacrement sera chanté le service de premier anniversaire, pour le repos de l'âme du Dr Henri Baril, tant regretté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Depuis 1797

45 PERNOT 45

LIQUEUR DIANIS

Qualité Supérieure

PERNOT FILS

COUVET SUISSE PONTARLIER

La boisson rafraîchissante et l'apéritif bien connu de FRANCE

A L'UNIVERSITE

M. Filion commentera demain son film sur les Indes

L'Entraide universitaire mondiale présentera demain soir, à l'Université de Montréal, une série de films et de plaques en série qu'on rapporte de leur séjour aux Indes, cet été, M. Gérard Filion, directeur du Devoir, et les étudiants suivants: Mlle Juliette Barrolo, MM. Luc Cossette, Georges Lahaise et Marc Lalonde.

Ces films seront montrés et commentés en la salle H-404 de l'université, à 8 h. du soir, par les cinq voyageurs. L'entrée est libre et il y aura service d'auto-bus.

L'Amérique se doit de s'intéresser au sort de l'Europe

"Nous de l'Amérique, sommes beaucoup plus profondément Européens que nous ne voulons le reconnaître. La raison principale est que nous avons en commun des conceptions essentiellement les mêmes sur la liberté et la dignité de l'individu. C'est aussi pourquoi nous restons si profondément intéressés à l'avenir de la formation des Etats-Unis d'Europe."

"La communauté de civilisation amène en effet un désir de communauté politique. Et la chose est aussi vraie maintenant de la civilisation atlantique qu'elle l'était autrefois de la civilisation méditerranéenne. Mais il ne saurait y avoir de civilisation, comme le rappelle un écrivain célèbre, si elle ne se trouve d'abord au cœur de l'homme."

M. Roger Duchamel a tiré cette leçon de la causerie qu'il prononçait hier soir devant les anciens de Ste-Marie et où il a retracé quelques-uns des essais de fédération européenne enregistrés par l'histoire. Il s'est plu à faire remarquer que le plus ancien de ces essais, réussi pour un temps par Charlemagne vers l'an 800, présente assez curieusement les mêmes frontières que le pool Schuman du charbon et de l'acier, qui constitue la base économique et la cheville ouvrière de l'essai le plus récent, celui maintenant en cours.

La Trinité, a-t-il dit, est la seule figure internationale authentique de l'Europe, ce que n'ont vraiment réussi à être ni les empereurs de la maison de Habsbourg, ni Napoléon, ni Hitler. "Il est remarquable que ces essais de fédération soient survenus au moment où l'Europe connaît une période d'investissement, par les Arabes sous Charlemagne, par les Mongols sous les Hohenstauffen, par les Turcs sous les Habsbourg et par les Russes, pourrions-nous dire, depuis Napoléon. "La menace russe rassemble à elle seule tous les caractères des précédentes. Fanatiques comme les Arabes, tyranniques comme les Mongols, les Russes semblent nous menacer de la même façon, car ils ont le même caractère même de leur domination, à l'agression "à jet continu".

"Il y a tout juste 500 ans cette année que Constantinople est tombée aux mains des Turcs. Sa chute aura été salutaire en détournant définitivement l'Europe des intérêts méditerranéens pour la pousser à édifier, peu à peu, la présente civilisation atlantique. "Il ne faudrait pas oublier que c'est seulement après un troisième investissement que l'Europe s'est déterminée à cet effort et qu'en quelques siècles elle a ouvert à la civilisation, près de la moitié du globe. Il n'y a donc pas lieu de désespérer de ce continent, même si nous réalisons sa fusion économique et politique aussi vite que le souhaite un primaire comme John Foster Dulles."

Etat d'urgence créé à Edmonton par la polio

Edmonton, 18. (P.C.) — Edmonton connaît en ce moment la plus grave épidémie de poliomyélite de son histoire. Cette épidémie a provoqué l'effroi chez les parents, servent une disette d'infirmières dans cette ville de 183,000 habitants et ont contraint le C.A.R.C. à entreprendre plusieurs envois de secours pour fournir les hôpitaux en poumons d'acier.

La nouvelle épidémie s'est déclarée il y a environ deux semaines au moment où les autres régions du pays enregistraient une diminution des cas de polio saisonniers.

Le taux de polio atteint à Edmonton a été qualifié de "fantastique" par le Dr G. M. Little, du service médical de cette ville. On a signalé plus de 50 cas la semaine dernière.

On a fermé de nouveau la plupart des terrains de jeux, interdits durant l'épidémie de l'été. Les écoles, qui n'ont ouvert leurs portes qu'il y a quelques semaines après la fin habituelle de septembre, ne sont pas fermées durant la seconde épidémie.

Les autorités croient que le plus fort de la nouvelle épidémie est passé. Jusqu'ici cette année, on a signalé 231 cas de polio à Edmonton comparativement à 95 pour toute l'année précédente. La maladie a fait 10 morts, soit 3 de plus qu'en 1952.

Dans la province, le nombre des cas s'élève à 1,164 comparativement à 774 l'an dernier. La liste officielle des morts est de 77. Trois autres cas mortels restent à être confirmés par le service de santé. Le nombre des morts avait atteint 79 en 1952.

Par suite de l'accroissement des cas, il a fallu lancer des appels d'urgence pour se procurer des respirateurs. Le C.A.R.C. en a transporté 7 de Winnipeg, 1 de Calgary et 12 de New Boston depuis 10 jours.

L'insuffisance en infirmières est également grave. On a dû retarder une disette de physiothérapeutes.

NOUVELLES OUVRIERES

Le problème syndical des collets-blancs

"Il y a place pour un mouvement puissant parmi les employés de bureaux et les collets-blancs", a déclaré hier soir au cours d'une conférence de presse Mlle Eileen Tallman, une organisatrice des United Steelworkers of America (C.O.I.-C.T.). Mlle Tallman était à Montréal pour aider les employés des compagnies General Steelware et Montreal Locomotive à préparer les négociations qu'ils doivent entreprendre prochainement.

Elle a révélé qu'au cours des dernières années, on a réussi à syndiquer 1,500 des 10,000 collets-blancs employés par l'industrie de l'acier. Elle a expliqué que tous les travailleurs ont intérêt à voir se régler le problème des collets-blancs. "Les employés de bureaux qu'on rangeait autrefois parmi les classes moyennes, sont aujourd'hui les parents pauvres du régime industriel, ils ont néanmoins un rôle important à jouer dans l'orientation future de l'industrie et du pays. Les travailleurs d'usine ont intérêt à les aider afin qu'ils puissent le mieux possible remplir leur tâche."

Mlle Tallman a cité des chiffres assez étonnants pour appuyer ses dires. Dans l'industrie de l'acier, il y a une différence moyenne de \$19.05 par semaine entre le salaire de base payé à l'employé de bureau et celui payé au préposé aux machines. Cette différence n'est pas à l'avantage du collet-blanc. Si on tient compte des heures de travail, la différence de take-home pay est de \$21.46.

Aux Etats-Unis, les Steelworkers ont réussi à réduire cette différence à \$5.18. Mais ils y travaillent depuis plus longtemps. Depuis 1941 ils ont obtenu pour les collets-blancs des augmentations variant entre \$183 et \$284 par mois.

Mlle Tallman croit cependant que lorsque la syndicalisation aura beaucoup progressé dans le secteur des employés de bureau, on y trouvera des unions qui comptent parmi les plus fortes de tout le pays.

Mlle Tallman a signalé que l'une des principales difficultés que l'on rencontre dans ce secteur, c'est la psychologie de l'employé de bureau, qui porte celui-ci à croire que son intérêt est différent de celui des travailleurs, mais identique à celui du patronat.

Quoi qu'il en soit, les employés de bureau de General Steelware qui sont syndiqués depuis déjà un certain temps, ont décidé hier soir de réclamer l'atelier fermé, un congé additionnel, l'égalisation des salaires du collet-blanc et du travailleur manuel, un nouveau plan de pension, la rédaction bilingue des affiches exposées dans les bureaux, la semaine de 35 heures. Ils présenteront ces demandes lors des négociations pour le renouvellement de la convention collective dont ils jouissent déjà.

Une plainte des ouvriers de la chemise

La Commission des relations ouvrières a ordonné hier à la compagnie Fashion Plate Vest Manufacturing Co. de Montréal, de verser à son personnel un salaire de "bonne foi" avec l'Union nationale du vêtement (C.T.C.C.) qui vient d'obtenir un certificat de reconnaissance syndicale pour représenter les employés.

En même temps la Commission a fixé péremptoirement à vendre, le 20, l'audition d'une plainte présentée par l'union relative à la compagnie Fashion Plate Vest Manufacturing Co. de Montréal, de verser à son personnel un salaire de "bonne foi" avec l'Union nationale du vêtement (C.T.C.C.) qui vient d'obtenir un certificat de reconnaissance syndicale pour représenter les employés.

Un centre d'information sur le Canada

Rochester, N.Y., 18 (P.C.) — Le Dr Donald W. Gilbert, directeur du programme d'études canadiennes à l'Université de Rochester, se propose de visiter le Canada bientôt pour y conférer avec des éducateurs, des industriels et des autorités du gouvernement pour y puiser du matériel pour son projet.

Il se propose de visiter Montréal, Ottawa et Québec d'ici quelques semaines. Ce projet, qui consiste à faire de l'Université de Rochester un centre d'information sur le Canada, ses aspects divers et ses habitants, avait été annoncé par le Dr Cornelius W. De Kiewiet, président de l'Université.

Les premiers jalons de cette organisation avaient été posés en février 1952 quand deux ministres canadiens et un rédacteur en chef de journal avaient donné des conférences à l'Université de Rochester, ayant comme slogan: "Le Canada, puissance mondiale". Ces conférences avaient été données avec la coopération de l'Institut de Rochester des Affaires nationales.

Les orateurs à cette occasion furent Walter M. Harris, ministre de l'Immigration du Canada; Eustache Letellier de Saint-Just, rédacteur en chef de La Patrie, de Montréal; et Paul Martin, ministre de la Santé nationale.

Les conférences

Mercredi, à 5 h. p.m., salle F-613. Conférence publique par le Dr Henri Simonnet, intitulée: "Nutrition et immunité. Propriétés anti-infectieuses de la vitamine K et de certains analogues" lors du "Micro-Hédo-Actuelles" de l'Institut de Microbiologie.

Jeudi, à 8 h. p.m., salle H-404. Conférence sur les Indes par M. Gérard Filion, sous les auspices de l'Entraide Universitaire Mondiale; entrée par la porte principale; service d'autobus de 7 h. 30 à 8 h. 15 p.m.

A midi 45, salle H-404. — Cinéma de l'ACEMI. Vendredi, à midi 30, salle H-404. — Cinéma-midi présente les films suivants: "Coup d'oeil (no 36)", "Les Canadiens sont là"; "Voix d'Acadie".

A 7 h. 00 p.m., au salon du Droit. — Conférence du Centre d'Etudes Internationales. A 8 h. p.m., salle H-404. — Cours de Culture Chrétienne intitulé: "L'état actuel des fouilles archéologiques au tombeau de St-Pierre", par le R. Père André Godin, S.J., entrée par la porte principale; service d'autobus de 7 h. 30 à 8 h. 15 p.m.

Samedi, de 1 h. 30 p.m. à 6 h. p.m., salle H-404. — Rencontre des étudiants de McGill et de Montréal; conférences de MM. Lowell et Audette, professeurs respectifs des universités Queens et Laval; entrée par la porte principale. A 8 h. 15 p.m., en l'auditorium. — Cinéma présenté par l'AGEUM; entrée par la porte principale; service d'autobus de 7 h. 45 p.m. à 8 h. 30 p.m.

Le projet d'ajouter 50 lits destinés aux victimes de la polio par suite d'une disette de physiothérapeutes.

LE DR SIMONNET (X)

Les divers types d'enquête sur l'état de nutrition

Professeur invité à l'Ecole d'hygiène de l'Université de Montréal, le Dr Henri Simonnet a donné l'autre jour le dernier cours d'une série de dix sur "l'appréciation de l'état de nutrition".

Cette conférence a débuté par un exposé des principes généraux qui guident la conduite des deux principaux types d'enquêtes nutritionnelles suivant l'importance du groupe de sujets sur lesquels elles portent.

Les enquêtes sur le plan national peuvent être réalisées grâce aux documents statistiques: statistiques de production, statistiques douanières, statistiques démographiques, d'une part; statistiques de mortalité et de morbidité d'autre part. Dans le cas de pays qui ne disposent pas de ces moyens d'information, la récolte doit évidemment en être faite sur place.

Les enquêtes portant sur des groupes d'importance numérique restreinte sont représentées principalement par les enquêtes sur les familles, considérées comme une sorte d'unité. Elles comportent le choix des familles, notamment en ce qui concerne leur homogénéité de condition sociale et de situation géographique; l'estimation du rationnement alimentaire; l'appréciation de l'état de santé.

Dans le cas des grandes enquêtes on note l'inégale répartition des produits alimentaires à la surface de la terre et les relations incontestables entre les conditions d'alimentation et l'état général de santé des peuples; ces constatations qui sont l'oeuvre de l'OMS et de l'FAO sont à la base des enquêtes que ces organismes continuent à poursuivre sur divers problèmes d'intérêt mondial.

Les enquêtes de groupe et régionales montrent d'une manière encore plus précise que l'hygiène publique peut attendre de l'étude des relations entre l'alimentation considérée comme un des facteurs de l'hygiène et l'état de santé. Quelques exemples concernant le Canada sont rappelés ainsi que les résultats de l'enquête conduite en France de 1940 à 1944 et ceux relatifs à l'alimentation de la femme enceinte.

En conclusion, le Dr Simonnet souligne la polyvalence de la formation des hygiénistes engagés dans ces sortes d'enquêtes nutritionnelles: formation biologique de base, formation médicale et nutritionnelle, le tout dominé par les préoccupations de l'hygiène publique dont l'alimentation n'est qu'un des facteurs conditionnants.

Les Mohawks en guerre contre Ottawa

Ottawa, 18. (P.C.) — Les Indiens Mohawks, qui appartiennent à la tribu des Iroquois, ont demandé au gouvernement canadien d'honorer un ancien traité leur donnant le droit de rapporter des produits de la forêt marchandise exempte de droits à la Cour de l'échiquier du Canada, leur avocat, M. Gordon Henderson, en a appelé contre des droits de douane imposés sur des effets usagers rapportés par M. Louis Francis, de St-Régis, Québec.

Les procédures judiciaires prises constituent un précédent dont le jugement décidera si les 135,000 Indiens vivant au Canada devront payer des droits sur les produits qu'ils achètent aux Etats-Unis ou s'ils pourront les rapporter exempts de droits de douane. Les Indiens soutiennent que ce droit leur a été reconnu dans le traité de Jay en 1794.

Le chef Poking Fire et sa femme, de la réserve de Caughnawaga, près de Montréal, avaient pris place avec des amis sur des banquettes de la Cour.

De l'autre côté de la salle d'audience se trouvaient les Mohawks de St-Régis, accompagnés de leurs femmes.

Présentant sa preuve, M. Henderson a signalé que le traité de Jay, signé entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne il y a 159 ans, accorde aux Indiens du Canada et des Etats-Unis le droit de franchir la frontière, de faire des achats et de rentrer sans payer de droits de douane.

Ces privilèges ont été remis en vigueur après la guerre de 1812, a expliqué M. Henderson. Pendant des années, les Indiens du Canada ont acheté des marchandises dans les villes américaines sans payer de droits. Il s'agit-là toujours d'effets usagers.

M. Henderson a produit plusieurs témoins qui ont déclaré que les lessiveuses, les brûleurs à bois, les réfrigérateurs sont devenus des articles essentiels au mode de vie dans la réserve. Des témoins ont déclaré que les Indiens modernisent de plus en plus leurs foyers, à l'instar de l'homme blanc.

Il serait également bon, d'après M. Edmison, de doter les tribunaux canadiens — et non pas seulement quelques-uns comme maintenant — d'un service de probation organisé selon les meilleures normes possibles. A son dire, partout où existe un tel service, le nombre des récidivistes a notablement décliné.

Gagnant du concours des boîtes à fleurs

Lundi soir, dans l'amphithéâtre du Jardin botanique a eu lieu la distribution des prix aux gagnants du concours de boîtes à fleurs pour la région métropolitaine.

Ces concours annuels sont dirigés par la Fédération horticole du Québec avec la collaboration de la ville de Montréal.

M. Henry Teuscher, conservateur du Jardin botanique, est le président de ce comité et les juges étaient MM. Paul-Emile Gagnon, botaniste, et Wilfrid Meloche, chef jardinier.

La gagnante de cette année est Mme H. Hyland, 3512 ouest, avenue Broadway, gagnante aussi de l'an dernier.

A ce concours, il y avait un total de 232 inscriptions.

LA VENTE DES OBLIGATIONS A BRISE TOUS LES RECORDS

Toronto, 18. — La campagne des Obligations d'Epargne du Canada de cette année a brisé tous les records. Les Canadiens ont acheté pour \$654,327,000 de ces titres de l'Etat, soit plus du double de leurs achats de l'an dernier, qui se chiffraient par \$307,000,000.

Jusqu'ici, 1,071,407 Canadiens ont acheté des Obligations d'Epargne, et la moyenne individuelle d'achat est de \$611.28. Les achats par retenues sur les salaires ont atteint un total de \$187,000,000 jusqu'ici et ils atteindront très probablement un chiffre tout près de \$200,000,000 soit une augmentation d'environ 10 p. 100 sur l'an dernier.

Les banques ont vendu pour \$383,000,000 d'obligations, et les courtiers en obligations en ont vendu pour \$85,000,000. M. R. B. McKibbin, conseil de la Banque du Canada en valeurs de placement, a déclaré hier que "ces résultats vraiment impressionnants font penser aux emprunts de la guerre, au cours de la dernière d'Epargne ne se vendait pas aux compagnies, alors que les Obligations de la Victoire étaient vendues aux compagnies comme aux particuliers."

En outre, on sonnait alors la note patriotique autour des campagnes de vente, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Seuls les particuliers peuvent acheter des Obligations d'Epargne, aujourd'hui, et leurs achats sont restreints à \$5,000.

L'une des raisons du record sensationnel de cette année, selon M. McKibbin, c'est que nombre de gens ont converti des Obligations d'Epargne achetées dans le passé en Obligations d'Epargne de cette année, qui rapportent un intérêt plus élevé, soit 3 1/2 p. 100.

"Cependant, ajoute M. McKibbin, il est impossible de savoir la proportion des achats que ces conversions représentent. Mais, même si les conversions se chiffraient par quelque \$150,000,000, nous serions encore bien au delà de tous les records établis dans le passé. Cette année, la campagne a obtenu."

Inauguration du sous-sol du Centre Maria-Goretti

Progrès des travaux — Comité des Loisirs — Soirée récréative le 22 novembre

Les travaux de la construction du Centre Maria-Goretti reprennent à la fin d'août se poursuivent rapidement. Dans une semaine environ, si la température est favorable, la charpente en béton armé sera complétée et ce sera ensuite la pose de la brique qui devrait être terminée pour Noël.

Pour ce qui est de l'intérieur de l'édifice, depuis quelques semaines les travaux ont été spécialement orientés vers le sous-sol. Ce dernier, suffisamment terminé, sera bientôt ouvert aux activités des jeunes gens et jeunes filles sans foyer à Montréal.

Un comité, composé de jeunes filles et jeunes gens, sous la présidence du directeur, est chargé de la vie récréative, intellectuelle et apostolique; il assure en outre le bon ordre et la discipline. Ainsi, le 22 novembre, à l'occasion de l'inauguration du sous-sol du Centre Maria-Goretti, le comité des loisirs organise une soirée récréative. Chants, orchestre, folklore et autres attractions constitueront un programme intéressant, digne d'un tel événement.

Des soirées semblables auront lieu ensuite, surtout les mardi, jeudi, samedi et dimanche de chaque semaine. Pour renseignements, on voudra bien communiquer avec le bureau de l'organisation, 3351, chemin Côte Ste-Catherine. AT. 5405.

albertains, qui espèrent ainsi écoulés leurs produits les moins aisément vendables. Le conférencier a signalé l'avantage des turbines du genre qu'il cherche à réaliser comme source de complément ou de remplacement de l'énergie motrice, grâce en particulier à l'utilisation de leur surplus de chaleur.

COMPTABLES AGREES

BELANGER & DAHME

Comptables agréés

10 ouest, rue St-Jacques BE. 3475

Chartré, Samson, Beauvais, Bélair & Cie

Comptables agréés

Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski, Val-d'Or, Amos

P.-A. GAGNON & CIE

Comptables agréés

IMMEUBLE DES TRAMWAYS

159 ouest, rue CRAIG

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON

Comptables agréés

EDIFICE KENT

10 ouest, rue St-Jacques

MONTREAL

Sherbrooke Trois-Rivières

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & CIE

Comptables agréés

J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A. G. Martin, C.A. J. Paré, C.A. R. Caron, C.A. R. McIsaac, C.A. R. Dionne, C.A.

132 St-Jacques O. Ha. 8148

Montréal 1. Québec.

RUFIANE & LEBLANC

J.-J. RUFIANE, C.A.

F. LEBLANC, C.A.

418, rue St-Sulpice PL. 2703

LUCIEN VIAU

Associés

CHAS DESROCHES, C.A. FERNAND RHE

ECRANS DE PARIS

QUELQUES TITRES...

Cinéma français — Cinéma étranger

par Pierre de GRANDPRE

Après "Madame de" et "Le bon Dieu sans confession", la saison de cinéma français s'est un peu endormie dans le calme automnal en attendant les coups de gong de THERESA RAQUIN, le dernier-né de Marcel Carné, et des ORGUEIL-LEUX qu'Yves Allégret a réalisés d'après un scénario de J. P. Sartre, œuvres déjà célèbres depuis leur présentation au Festival de Venise et dont la sortie à Paris devrait nous inspirer bientôt un commentaire développé.

En attendant, j'avoue n'avoir point envie de disséquer des ouvrages aussi peu stimulants pour le cœur ou la raison que la Lucrèce Borgia de Christian-Jaque (qui se compare, il est vrai, pour la faste et la couleur, à l'Amérique Salomé), ni surtout les nouveaux Trois Mousquetaires d'André Hunebelle, dont le dialogue et les commentaires, qui visent à être drôles, sont d'une naïveté remarquable. Des comédies comme La route Napoléon, de Jean Delannoy, satire des excès de la publicité, ou Carnaval, de Henri Verneuil, farce monotone sur le "cocaïne", adaptée par Marcel Pagnol de la pièce d'Emile Maudit "Dardamelle", laissent le fâcheux souvenir de leur relative platitude. Ce sont des demi-succès qui n'incitent nullement à prendre la plume. Quand je vous aurai dit d'autre part que Dariofo de grandes, de Henri Decoin, est une comédie policière où il y a quel que esprit gaulois surtout à l'interprétation très fine de Denise Grey, et que L'Esclandre, d'Yves Ciampi, avec Daniel Gélin, est un film assez impressionnant sur les intoxications de la morphine, j'aurai fait une énumération assez complète des apports récents de quelques réalisateurs.

"Belle Mentalité"

La récolte est plutôt maigre en ce début de saison. Je m'en vends toutefois de ne pas attirer l'attention sur un petit film, que l'on a trop peu remarqué, parce qu'il n'a pas été lancé par les plus importantes salles de Paris, mais qui est dans sa catégorie un petit chef-d'œuvre de drôle, il s'agit de Belle Mentalité. Je ne me rappelle pas avoir vu d'aussi bon cœur au cinéma depuis fort longtemps. Et d'un rire qui me remplissait de joie, j'étais reconnaissant aux auteurs de distraire toute cette bonne salle sans la moindre vulgarité, avec délicatesse et même une dose de sagesse.

Belle Mentalité, film signé Berthomieu (étonnant, mais c'est comme ça), est une comédie satirique du meilleur aloi, madré, verveuse, franche, pleine du solide bon sens des campagnes françaises, et qui fait rire les spectateurs à s'en tenir les côtes. L'his-

toire est celle d'un brave campagnard de la meilleure fibre — un petit cousin, si vous voulez, des "Pieds", de Noël-Noël ou de Bourvil — qui consent à venir à Paris comme domestique mais qui, armé de sa franchise tout à fait, et de sa candeur native, ne se laisse pas un instant entamer par les conventions et les men-songes de la grande ville. Il faut avec quel sens de sa dignité propre et avec quelle désinvolture il fait la leçon, on se parlerait patoisant, à l'avocat, son patron, et aux clients qu'il a pour mission d'accueillir selon un rite conventionnel. Il faut voir ce qu'il en fait, lui, du cérémoniel, et des hypocrisies, et des vanités. Cet ancien enfant de choeur qui éclate de santé morale et de "belle mentalité", sait bousculer allègrement, pour notre joie, bien des respects humains. Le film est plein d'une verve de satire sociale et d'une protestation par le rire contre les absurdités et les mensonges du monde, qui ne sont pas sans rappeler, par rapides éclaircies, telles scènes de Molière ou de Beaumarchais.

Ce que j'écris du succès de rire de Belle Mentalité, je l'entends dire autour de moi d'une nouvelle comédie britannique, Genevieve, réalisée par l'auteur de Passeport to Pimlico.

Le cinéma anglais avait nettement paru s'être mis en veilleuse depuis quelques temps. C'est tout au moins l'impression que retiennent les spectateurs des derniers festivals de Cannes ou de Venise. Voilà, semble-t-il, la tentation en l'âme de Genevieve. Je ne me rappelle pas avoir vu d'aussi bon cœur au cinéma depuis fort longtemps. Et d'un rire qui me remplissait de joie, j'étais reconnaissant aux auteurs de distraire toute cette bonne salle sans la moindre vulgarité, avec délicatesse et même une dose de sagesse.

Mais ici il s'agit d'un nouveau chapitre de la comédie cinématographique; les Parisiens viennent d'avoir la révélation de "Bienvenu Mr. Marshall", bon biennu de gaieté et d'ironie sans méchanceté, dont j'ai eu l'occasion de parler lors du Festival de Cannes. On attendait depuis longtemps de l'Espagne un ouvrage où passe enfin un peu de cette verve unie à la maturité, si caractéristique du tempérament espagnol et si évidente au voyageur. "Bienvenu Mr. Marshall", bon biennu de gaieté et d'ironie sans méchanceté, dont j'ai eu l'occasion de parler lors du Festival de Cannes. On attendait depuis longtemps de l'Espagne un ouvrage où passe enfin un peu de cette verve unie à la maturité, si caractéristique du tempérament espagnol et si évidente au voyageur.

Pendant que j'en suis aux films étrangers, pourquoi ne pas mentionner "Pour les ardent amoureux de ma jeunesse", autre participant de Cannes. Cette œuvre suédoise reprend les thèmes d'allure gidiennne de "Elle n'a dansé qu'un seul été", en rééditant les mêmes situations. A Paris, cette réédition de jeunes empêchés de s'épanouir, a paru d'un faible intérêt.

"O Cangaceiro"

Le film étranger dont l'apport aura été le plus considérable, cette saison, est cet "O Cangaceiro", œuvre brésilienne qui avait déjà soulevé tant d'intérêt et de surprise dans le groupe des critiques et amateurs réunis à Cannes au début de l'été dernier. Au rythme de langoureuses mélodies reprises en leitmotiv, le film apporte la révélation d'une force sauvage jusque la inconnue au cinéma. Densité, cruauté, tendresse, sens de l'honneur, nous sommes ici sous un climat de violence et de passions contradictoires.

Les hors-la-loi (cangaceiros) peuvent se comparer aux héros des westerns. Au fond, leurs gestes sont les mêmes. Mais ici le ton est plus juste. Le réalisateur Luis Barreto a fait accorder d'un coup le cinéma de nos pays à l'audience mondiale. Il a fait en se distinguant des écoles mexicaines ou argentine, en découvrant un sujet, un accent, que le Brésil était en mesure d'apporter.

L'Espagne, le Brésil commencent à se faire écouter parce qu'ils apprennent, à leur tour, bien après la France, l'Angleterre, l'Italie, à être vrais de leur propre vérité. Mais être vrai, découvrir en soi ce qu'il y a à la fois de plus profond et de plus transmissible, c'est là l'effet d'un art déjà bien mûri, cela ne s'improvise pas. On attend toujours l'œuvre canadienne qui révélera une nouvelle dimension psychologique au cinéma international.

Un film que l'on voudrait montrer à des auditeurs canadiens français des petites villes ou villages, et qui leur ferait connaître une France singulièrement proche d'eux. C'est une idée qui m'était déjà venue en applaudissant certaines rilles railleuses de Ded Rysel, le créateur des savoureux "Pieds".

Mais ici il s'agit d'un nouveau chapitre de la comédie cinématographique; les Parisiens viennent d'avoir la révélation de "Bienvenu Mr. Marshall", bon biennu de gaieté et d'ironie sans méchanceté, dont j'ai eu l'occasion de parler lors du Festival de Cannes. On attendait depuis longtemps de l'Espagne un ouvrage où passe enfin un peu de cette verve unie à la maturité, si caractéristique du tempérament espagnol et si évidente au voyageur.

Pendant que j'en suis aux films étrangers, pourquoi ne pas mentionner "Pour les ardent amoureux de ma jeunesse", autre participant de Cannes. Cette œuvre suédoise reprend les thèmes d'allure gidiennne de "Elle n'a dansé qu'un seul été", en rééditant les mêmes situations. A Paris, cette réédition de jeunes empêchés de s'épanouir, a paru d'un faible intérêt.

MERCREDI, 18 NOVEMBRE

SOIRÉE

6.00 P.M. CBP-Radio-Journal. CBP-Nouvelles. CBP-Journal. CBP-Parade de la ch. CBP-Dou. CBP-Nouvelles. 6.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 6.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 6.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 12.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 12.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 12.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 12.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 1.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 1.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 1.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 1.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 2.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 2.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 2.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 2.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 3.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 3.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 3.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 3.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 4.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 4.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 4.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 4.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 5.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 5.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 5.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 5.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 6.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 6.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 6.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 6.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 12.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 12.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 12.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 12.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 1.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 1.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 1.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 1.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 2.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 2.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 2.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 2.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 3.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 3.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 3.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 3.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 4.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 4.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 4.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 4.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 5.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 5.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 5.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 5.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 6.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 6.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 6.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 6.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 12.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 12.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 12.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 12.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 1.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 1.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 1.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 1.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 2.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 2.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 2.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 2.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 3.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 3.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 3.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 3.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 4.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 4.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 4.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 4.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 5.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 5.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 5.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 5.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 6.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 6.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 6.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 6.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 12.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 12.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 12.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 12.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 1.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 1.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 1.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 1.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 2.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 2.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 2.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 2.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 3.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 3.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 3.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 3.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 4.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 4.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 4.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 4.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 5.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 5.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 5.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 5.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 6.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 6.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 6.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 6.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 7.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 8.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 9.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 10.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.00 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.15 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.30 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de la ch. 11.45 P.M. CBP-Parade de la ch. CBP-Parade de

Les Tiger Cats et les Alouettes aux prises aujourd'hui

La première joute de la série éliminatoire a lieu à Hamilton

La deuxième rencontre aura lieu au Stade Montréal dimanche prochain — Plusieurs joueurs du club montréalais ne pourront être sur l'alignement

Les Tiger Cats de Hamilton et les Alouettes de Montréal, ont réussi à se qualifier pour la série éliminatoire du championnat de la Ligue du Québec. Les deux équipes se rencontreront dimanche prochain à Hamilton, dans la première joute de cette série éliminatoire qui est de 2 de 3. La première rencontre débutera à 1 h. 30 et après-midi, dimanche prochain, les deux équipes se disputent la palme au stade Montréal, angle de Lorimer et Ontario, et si nécessaire, la partie décisive aura lieu mercredi prochain, ici, en notre ville.

Les Alouettes ont connu une brillante saison cette année et ils aspirent à la coupe Grey. Hamilton est parvenu à la finale pour la troisième année consécutive cette saison, et l'instructeur Carl Voyles croit que son équipe possède l'étoffe nécessaire pour remporter le championnat du pays et la coupe Grey.

Les Alouettes ont causé une grande surprise cette année, en finissant en première position et en atteignant la finale, car ils s'étaient classés dernier l'an passé, ne gagnant que deux parties durant toute la saison.

Les Tiger-Cats sont naturellement favoris pour gagner cette joute initiale, pour deux raisons. Ils n'ont pas subi la défaite contre les Alouettes sur leur propre terrain depuis 1949, soit depuis quatre ans, et de plus, ils aligneront plus de joueurs de réserve que le club local.

Les Alouettes auront en effet six blessés pour cette partie importante. Ce sont Tex Coulter, Ray Cicia, et Jim Miller, qui ne joueront définitivement pas.

Autre échec des Citadelles

Québec, 18 (P. C.) — Le club Barrie, de l'Association de hockey junior de l'Ontario, a eu raison hier soir, des Citadelles de Québec, au compte de 6 à 5.

C'était la 14e défaite des Québécois depuis le début de la saison.

Smith s'est révélé le héros de la joute, ayant compté le but victorieux après 16 minutes de jeu dans la 3e période. Les autres buts des vainqueurs ont été comptés par des joueurs différents. Clermont Doyon a obtenu deux des cinq buts des Québécois.

SOMMAIRE

Première période	
1 Barrie: Nash	4.27
2 Québec: Cyr	8.11
3 Québec: Doyon	11.29
4 Barrie: Cherry	12.21
5 Barrie: McQuinn	13.02
6 Barrie: McNeil	13.39
Pun: Hanson, Amodio	
Deuxième période	
7 Québec: Ratchford	4.33
8 Québec: Doyon	15.53
Pun: Hudson, Thibault, Cherry	
Troisième période	
9 Québec: Doyon	0.44
10 Barrie: Morrison	1.29
11 Barrie: Smith	16.06
Pun: Nash	

Alston à la tête des Dodgers

New-York, 18. (P.A.) — Le Daily Mirror dit avoir appris que Walter Alston avait été choisi comme le nouveau gérant des Dodgers de Brooklyn.

Alston a dirigé le club Montréal au championnat de la Petite Série mondiale, cette année. « Cette information a été obtenue mardi d'une source très proche des quartiers généraux d'Ebets Field », a dit le Mirror, sous la signature de Ken Smith.

Alston est âgé de 42 ans. Il vit à Oxford, Ohio, et il est gérant dans les mineures depuis 1945.

Les autorités des Dodgers de Brooklyn n'étaient pas disponibles pour commentaires.

FORUM

CE SOIR, à 8 h. 30

LUTTE

YVON ROBERT

"LE GRAND TOGO"

(Arbitre: Joe Louis)

2 chutes de 3 à finir

— 3 autres grands combats — 3

Prix: Sièges réservés: \$1.50 à \$2.00.

Billets en vente aux guichets des rues Atwater et Clavel.

de: non réservés: \$1.00, en vente ce soir.

— Sièges à \$1.50, dans la section Terrasse, en vente ce soir, à 7 h., au guichet de la rue St-Luc.

JEUDI, 19 NOVEMBRE, à 8 h. 30 p.m.

N.H.L. HOCKEY

TORONTO vs CANADIENS

Sièges à \$1.50 dans la section-terrasse en vente jeudi matin, à 10 h.

Admission générale: \$1.50, \$1.25.

Le classement des équipes

Ligue Nationale		G.	P.	N.	D.	P.	C.	P.
Canadien	19	11	7	1	47	40	23	
Toronto	17	8	4	5	37	27	21	
Detroit	16	8	5	3	39	23	21	
Boston	15	7	5	3	34	34	17	
Bangors	15	4	9	3	33	50	11	
Syracuse	14	3	13	3	35	51	9	
Ligue Américaine		G.	P.	N.	D.	P.	C.	P.
Buffalo	17	11	5	1	69	40	23	
Cleveland	14	8	6	3	37	33	16	
Hershey	16	7	7	2	37	33	16	
Pittsburgh	16	7	7	2	33	48	16	
Providence	17	8	9	0	59	56	18	
Syracuse	18	5	12	1	50	77	11	
Ligue du Québec		G.	P.	N.	D.	P.	C.	P.
Québec	16	9	4	3	54	40	23	
Royal	16	8	5	3	51	44	18	
Chicoutimi	16	7	6	3	57	60	17	
Ottawa	15	7	6	2	45	37	16	
Springfield	15	7	6	2	49	53	14	
Sherbrooke	17	6	9	2	54	53	14	
Valleyfield	17	5	10	3	46	70	12	
Ligue Québec Junior		G.	P.	N.	D.	P.	C.	P.
Canadien	13	13	7	0	63	29	36	
Frontenac	14	8	4	2	43	40	18	
St-Hyacinthe	14	6	10	1	43	47	12	
St-Jérôme	12	3	19	0	25	65	4	
Ligue Provinciale		G.	P.	N.	D.	P.	C.	P.
Gornwall	14	8	5	1	53	39	17	
St-Thérèse	19	8	7	1	52	33	17	
St-Hyacinthe	14	8	6	0	50	40	16	
St-Jérôme	12	6	11	0	49	67	10	
Ligue Junior de l'Ontario		G.	P.	N.	D.	P.	C.	P.
St-Catharines	13	9	4	0	68	43	18	
Galt	13	8	5	1	58	54	17	
Barrie	10	8	8	0	70	64	16	
Mariboe	12	8	4	0	59	29	16	
Hamilton	14	7	7	0	43	64	14	
Kitchener	13	6	8	1	49	50	13	
St-Michael's	13	5	9	1	49	50	13	
Chicago	17	3	14	0	60	87	12	

Robert confiant de vaincre le Grand Togo, ce soir

Le vainqueur de cette finale obtiendra un match de championnat — Joe Louis sera le troisième homme de l'arène

Les amateurs de lutte auront quand il montera dans l'arène de se présenter au Forum ce soir, pour assister à ce qui sera sûrement une des meilleures scènes de la saison. En effet, le promoteur Eddie Quinn offrira quatre combats absolument passionnants et par-dessus tout cela, les amateurs auront la chance de voir une de leurs idoles du monde sportif, l'ex-champion du monde des boxeurs poids-lourds, Joe Louis, qui sera le 3e homme dans l'arène pour le grand match de finale entre Yvon Robert et le Grand Togo.

On aura hâte de voir Louis qui a été, on le sait, une des plus illustres figures du monde de la boxe durant une quinzaine d'années. Joe, qui a fait fortune mais qui est venu à un cheveu de tout perdre, est actuellement à faire manigancer son rival. Reste à savoir si Joe Louis pensera de tout cela et ce qu'il tolérera de la part du Nippon.

Le promoteur Quinn a conclu trois autres matches prometteurs et dans la semi-finale on verra le rude Don Leo Jonathan engager la lutte avec le populaire Sander Kovacs. Ce dernier devra, lui aussi, se surveiller, car Jonathan est devenu un véritable "bad man" depuis quelques semaines. Larry Moquin et Manuel Cortez se livreront ce qui devrait être un match absolument propre et classique et dans la préliminaire, enfin, Legs Langevin en viendra aux prises avec le Québécois bien connu, George Cagney, un excellent lutteur.

Le hockey professionnel

Hier	
Ligue du Québec	Québec 4, Royal 1; Springfield 4, Sherbrooke 1
Ligue Provinciale	St-Jérôme 2, Ste-Thérèse 1
Ligue Junior de l'Ontario	Barrie 6, Québec 5
Ce soir	
Ligue Nationale	Chicago à Rangers
Ligue Américaine	Cleveland à Pittsburgh; Hershey à Syracuse
Ligue du Québec	Royal à Québec; Springfield à Ottawa
Ligue Québec Junior	Jouguette à Canadien
Ligue Provinciale	St-Hyacinthe à Lachine; St-Jérôme à Ste-Thérèse

Douze combats de boxe sont à l'affiche à la séance ce soir

Cinq rencontres de cinq rondes et sept de trois rondes ont été préparées, ainsi que deux combats substitués — A l'arsenal des Grenadier Guards

Les fervents de la boxe amateur sont conviés à l'Arsenal des Grenadier Guards ce soir pour être témoins des combats mis à l'affiche et tout indique qu'il y aura foule pour voir nos meilleurs pugilistes locaux se disputer la palme alors que douze combats seront à l'affiche.

Mickey Bergin, des Grenadier Guards, rencontrera Arger Emond, du Irish A.C. dans le combat principal de cinq rondes. Quatre autres combats de cinq rondes et sept de trois rondes seront à l'affiche.

Dans un autre match de cinq rondes, Burke Emory, du Irish A.C. fera face à John Jenkins, du McGill. Les autres matches de cinq rondes opposeront Yvon Turanne, du National, à Roman Morarish, Joe Kolloth, du Irish A.C., à Pete Holan, du McGill, et Jim Leblanc, des Grenadier Guards, à Frank Charles, du club de boxe de l'Immaculée-Conception.

Tous les profits de cette soirée seront donnés à l'œuvre de la caisse de Noël pour les vétérans.

Trois rondes

125 lbs — André Milette, Sorel, vs Issie Liss, YMHA

132 lbs — Ed Leduc, Guards, vs Jim Davis, Settlement

139 lbs — Al Nichols, Guards, vs Florent Delorme, Immac-Con

147 lbs — Brian Falls, Guards, vs Rea, Chantard, Champêtre

163 lbs — Bern Donohue, Irish AC, vs Matt Wilson, Guards

Cinq rondes

119 lbs — Jim Leblanc, Guards, vs Frank Charles, Immac-Con

156 lbs — Joe Kolloth, Irish AC, vs Pete Holan, McGill

Yvon Turanne, National, vs Roman Morarish, Settlement

165 lbs — Burke Emory, Irish AC, vs John Jenkins, McGill

147 lbs — Mickey Bergin, Guards, vs Arger Emond, Irish AC

une carrière de CHEF au service du Canada

Pendant que les communistes s'efforcent de ronger par l'intérieur les institutions démocratiques de l'Occident, leurs armées d'Indochine et de Corée combattent toujours avec le même fanatisme aveugle.

Tout danger de guerre mondiale n'est donc pas encore dissipé, et le Canada se prépare à toute éventualité en élargissant les cadres de son armée, l'une des plus modernes et des mieux aguerries au monde.

Notre armée s'efforce de former des chefs, des jeunes gens qui ne craignent pas les responsabilités, qui savent prendre des décisions. Elle forme le caractère tout en enseignant d'excellents métiers. Oui, l'armée forme des spécialistes et elle les paie bien.

Citons notamment le cas du caporal suppléant Marcel Arsenault, qui enseigne le maniement du mortier de 60 mm, au 2e bataillon du Royal 22e Régiment, à Valcartier. Le mortier de 60 mm, qui peut tirer à plus d'un mille de distance, est une véritable pièce d'artillerie à la disposition du commandant de peloton.

Le revenu de Marcel Arsenault se compare avantageusement, à son âge, à celui de tout autre citoyen qui, avec le même degré d'instruction et les mêmes aptitudes techniques, exerce un métier dans le civil. Mais ce militaire reçoit en outre — et gratuitement — la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il bénéficie d'un mois de congé payé par année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil.

Pour une carrière de chef bien rémunérée au service de votre pays, enrôlez-vous dans l'armée moderne du Canada.

Marcel Arsenault, qui fit ses études à l'école de St-Jean Berchmans, à Montréal, avait 19 ans quand il s'enrôla dans la brigade spéciale de Corée, en août 1950. Depuis, il a combattu un an en Corée et il a suivi avec succès son cours de parachutiste. Soldat d'élite, il connaît à fond le maniement du mortier et des armes portatives. Bon sang ne saurait mentir, du reste, puisque son père, Henri, combattit dans les rangs du "Vingt-Deux" lors de la première Grande Guerre. Marcel se dit tout à fait heureux, aujourd'hui, car il a trouvé dans l'armée une vraie carrière de chef.



ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS

VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, MONTREAL, P.Q.

Dépôt des effectifs No 3, Casernes Connaught, 3, rue de la Cité, QUÉBEC, P.Q.

Dépôt des effectifs No 13, Wellis House, angle Charlevoix et Bideau, OTTAWA, Ont.

Semaine du livre pour la jeunesse

40,000 livres pour les enfants

C'est la provision de lecture que la ville de Montréal met à la disposition de la jeunesse dans ses six bibliothèques enfantines établies dans les quartiers

Dans les six bibliothèques mises à la disposition des enfants par la ville de Montréal, 40,000 livres sont disponibles, dont 11,200 à la Centrale de la rue Sherbrooke; au cours de l'année, 8,615 petits abonnés ont fait circuler les livres, 200,000 fois; c'est ce qu'annonçait Mlle Jeanne Saint-Pierre, directrice des bibliothèques enfantines municipales, dans une causerie à la radio ("Quart d'heure Concordia"), à l'occasion de la semaine du livre pour la jeunesse.

Ce chiffre de 200,000 est plus éloquent que les plus longs discours, ajoutait Mlle Saint-Pierre, et prouve mieux que toute autre démonstration, comment les enfants aiment à lire, et s'ils aiment à lire, c'est parce qu'ils trouvent dans les collections mises à leur disposition dans leurs bibliothèques, les meilleurs ouvrages écrits spécialement pour eux, et adaptés pour eux.

Il n'en coûte que la modique somme de 5 sous par an à chaque enfant pour emprunter aux bibliothèques municipales qui leur sont destinées, tous les livres qui leur plaisent.

Mlle Saint-Pierre demande que l'on profite de la Semaine du livre pour la jeunesse canadienne pour conseiller aux enfants de se rendre à la bibliothèque la plus rapprochée de leur domicile.

Pour le bénéfice des personnes qui ne savent pas encore où sont situées les bibliothèques que la ville de Montréal met à la disposition des enfants, Mlle Saint-Pierre, donne ces indications:

La Bibliothèque municipale de la rue Sherbrooke (numéro 1210 est), possède une très belle section pour les enfants et cinq succursales pour les jeunes. La première se trouve à l'angle des rues Saint-Dominique et Shamrock; la seconde, à l'angle des rues Workman et Vine; la troisième, à l'angle de la rue Saint-Zotique et de l'avenue de Lorimer; la quatrième sur le boulevard Rosemont, entre la 8e et la 9e avenues; la cinquième, et la plus récente, est située à Ahuntsic, sur le boulevard Gouin, à l'angle de la rue Lajeunesse.

Dans les villes voisines

En plus de ces bibliothèques, la ville de Montréal subventionne les entreprises privées, comme: la Bibliothèque des enfants du quartier Hochelaga, la Bibliothèque de Notre-Dame-de-Grâce, et la Montréal Children's Library. Les municipalités voisines de Verdun et de Westmount et les villes plus éloignées de Trois-Rivières, Sherbrooke, Joliette, Waterloo et Longueuil possèdent aussi leurs bibliothèques enfantines. Les jeunes lecteurs des villes et des villages qui ne sont pas encore dotés de ces "magasins" de lecture, peuvent au moins s'abonner à la Bibliothèque des enfants d'Hochelaga, dont le service des bibliothèques-voyageuses dessert à présent plus de cinquante dépôts dans la province de Québec.

En outre, plus de cent bibliothèques scolaires, dont deux régionales, l'une dans la paroisse St-Jean-Baptiste, et l'autre à Ste-Bridgette, fournissent de beaux livres aux écoliers montréalais.

"Vous vous rendez compte, conclut Mlle Saint-Pierre, comment il est facile de se procurer des volumes pour la jeunesse en notre siècle de progrès; faites profiter vos enfants de tous les avantages qui leur sont offerts, habitez-les à se faire des amis des livres; vos enfants vous en seront reconnaissants toute leur vie, et le but de la Semaine du livre pour la jeunesse canadienne sera pleinement réalisé".

A VERDUN

Hausse de salaires aux sergents-détectives

Le conseil municipal de Verdun a approuvé une hausse de salaire au montant de \$150 par année aux sergents-détectives du corps de police local, mais il a refusé d'accorder l'augmentation générale de \$400 par année que l'union des policiers demandait pour tous ses membres. La ville donne pour raison que ses finances ne permettent pas d'accorder cette hausse.

Suivant une opinion émise par le conseiller juridique de la ville, Me Francis Fautoux, un membre du conseil pourra exiger la discussion sur chacun des articles des procès-verbaux du comité général, au lieu de l'approbation en bloc, tel qu'elle se pratiquait jusqu'ici aux séances publiques. Le nouveau conseiller Gérard Cool se trouve à avoir gagné son point.

Café The Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL

Hommage de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul à Marguerite Bourgeoys

Trois siècles sont passés depuis le jour où Mère Bourgeoys arriva à Ville-Marie. Pour commémorer cet anniversaire riche de sens, le comité des Fondeurs suggérât d'organiser des journées de prières dans quinze paroisses de Montréal. Mère Bourgeoys ne voulut-elle pas créer une communauté de "filles de paroisse menant une vie non de recluses mais une vie voyageuse et paroissiale?" M. le curé J.-O. Fleury accepta l'honneur de voir sa paroisse au nombre de celles qui devaient manifester publiquement leur reconnaissance puisque, depuis un siècle, l'éducation des enfants est confiée aux Filles de la Bienheureuse.

C'est donc le douze novembre, date devenue chère pour l'Eglise canadienne, que la paroisse St-Vincent-de-Paul célébrait le 300e anniversaire de l'arrivée de la première Institutrice de Ville-Marie. A 11 h. 30 a.m., la gent étudiante féminine avait envahi le temple pour acclamer la Fondatrice de la C.N.D. après qu'on avait apporté de la maison-mère le précieux reliquaire d'argent apporté de Rome lors de la Béatification. On l'installa dans le sanctuaire au pied de la statue environnée de fleurs et de lumières. Dès lors et jusqu'à l'heure de la messe du soir, des groupes se succédaient pour réciter le rosaire, car comment honorer Mère Bourgeoys sans prier la Sainte Vierge. A 9 h., l'église est remplie d'une foule recueillie. Le Rév. Père Emile Gervais, S.J., directeur du Comité des Fondeurs, prononça le sermon de circonstance. Dieu, dit-il, suscite de nouveaux saints aux différentes époques de l'histoire — qu'il ait renouvelés dans l'Eglise. Après avoir raconté le miracle de la guérison de M. Lacroix, miracle qui servit à la cause de la béatification, il incita les paroissiens à une pareille confiance afin d'obtenir les deux miracles qui permettront de dire "Sainte Marguerite Bourgeoys".

Durant la messe, avec un enthousiasme sans précédent, l'orgue et l'ensemble vocal du pensionnat chantaient louanges et reconnaissance au Seigneur pour 300 ans de grâces venues par la Bienheureuse Mère Bourgeoys.

La foule est dans une attitude de prière. Les communions nombreuses et l'esprit de foi avec lequel on semble vénérer la relique dénotent une ferveur exceptionnelle.

La paroisse St-Vincent-de-Paul a vraiment donné une manifestation de prières et de reconnaissance qui l'honore tout en glorifiant une Bienheureuse canadienne.

Religieuses et élèves de la C.N.D. étaient les premières à se réjouir. Elles avaient préparé la fête par une neuvaine de ferventes supplices. Le 10 et le 11 novembre, les élèves de 1ère et 2e années L.S. avaient présenté au public "Une Fleur de France est venue au Canada" série de tableaux artistiques faisant connaître l'arrivée de Mère Bourgeoys au pays et l'oeuvre accomplie depuis.

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark ELLERY, B.A., C.C.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les remises se font en bons de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, Le "Devoir", 430-434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Sharril. — Vous êtes parfois victime de vos impressions, et vous trompez vous-même sur l'objet véritable d'un problème ou d'une question. Mais vous recourez davantage à dissimulation et à mensonge. Quelles sont vos raisons? — Quels sont vos motifs? — Je ne saurais dire, n'étant pas un diseur de bonne ou mauvaise aventure. Mais votre écriture indique votre tendance au déguisement volontaire; et cela me suffit.

Elle me révèle aussi que vous faites un grand cas de votre personne. Non, je fais erreur. Permettez-moi de corriger mon expression... Vous faites un cas exagéré de votre personne. Votre orgueil, votre égoïsme, et votre imagination vous rendent à certains moments intraitable. A cela, ajoutons votre entêtement et l'on obtient, comme résultat, un personnage dont le comportement finirait pas épuiser l'amour de la femme la plus patiente et la plus compréhensive.

Ne passez pas tout votre temps à vous demander si les autres vous accepteront ou vous refuseront dans leur amitié. Ne vivez pas sous l'impression que les autres cherchent à vous discréditer. Voici comment votre imagination exerce sa néfaste influence. Si l'on partage une opinion différente de la vôtre, vous croyez aussitôt que vous serez le ridicule de votre milieu. Si l'on critique votre personne, votre mise, vos attitudes, ou votre comportement, vous inventez aussitôt le pire. Si on a l'air de vous critiquer, si on a l'air de ne pas approuver votre conduite, votre imagination vous porte aussitôt à croire que l'on a quand même voulu vous blesser. Votre attitude générale est vraiment puérile. Ou vous aimez être le Patira de votre milieu. Vous avez pourtant un esprit fort progressif; et votre esprit d'initiative est très prononcé. Ne laissez pas votre imagination gâcher votre existence.

Mark ELLERY.

Notre civilisation (V)

Notre littérature a été dominée par la mission de représenter la culture française en Amérique

Le professeur Guy Frégault a conclu hier la série de cours qu'il a donnés cet automne à la chaire de civilisation canadienne-française, en l'université de Montréal, en examinant la période de notre histoire littéraire qui va de 1860 à 1900.

Il a montré comment, sous l'influence surtout de Garneau et de Rameau de St-Père, le génie de notre peuple a cru bon de négliger commerce et industrie et a oublié qu'une culture ne peut prospérer sans une civilisation matérielle sous-jacente.

La génération de 1830, a-t-il dit, avait préparé le terrain à celle de 1860. Cette dernière mit en branle un mouvement littéraire qui, par son ampleur relative, — relative à ce qui avait précédé — prit les proportions d'un épanouissement. Trois facteurs imprimèrent à ce mouvement une orientation particulière: 1. l'influence de F.-X. Garneau; 2. la reprise de relations sentimentales avec la France; 3. l'influence de Rameau de Saint-Père.

1. l'influence de Garneau. — Lorsqu'un peuple ne parvient pas à se définir, il serait étonnant qu'il n'ait pu s'exprimer. Au milieu du 19e siècle, les Canadiens traversaient une crise sociale, politique et religieuse. Garneau ne se contenta pas de faire la chronique du Canada; il chercha à en élaborer l'histoire, c'est-à-dire à poser une hypothèse qui permette d'expliquer l'existence de la situation qui se développe sous ses yeux. Ses conclusions sont marquées à la fois d'un pessimisme que les faits justifient et d'un optimisme qui s'appuie sur la théorie des innées, chère à ses maîtres romantiques.

2. Relations avec la France. — On assiste à un rapprochement sentimental avec la France. En 1855, la Capricieuse fait escale à Québec; événement dont l'importance est plus symbolique que réelle; Crémazie s'écrit que ce jour "sera le plus aimé de nos jours de bonheur".

3. l'influence de Rameau. — Cet écrivain français est l'auteur de La France aux Colonies (Paris, 1859). Les Canadiens, dit-il, ont pour rôle de représenter la culture française en Amérique. Il précise: "Tandis qu'aux Etats-Unis les esprits s'absorbent avec une préoccupation épuisante dans le commerce, dans l'industrie, dans l'adoration du veau d'or, il appartient au Canada de s'approprier avec désintéressement et une noble fierté le côté intellectuel, scientifique et artistique du mouvement américain... Les Canadiens... par le tournure d'esprit qu'ils tiennent de nous; et dont on peut suivre la filiation très visible dans le peu de..."

...auxquels qu'ils ont déjà produits, semblent être appelés à fournir cette carrière." Il félicite Québec d'avoir établi l'université Laval, qui, note-t-il (1859), "compte déjà 31 professeurs, dont plusieurs ont été appelés de France à grands frais".

"Il conseille aux Canadiens français d'accorder un moindre souci à l'industrie et au commerce et de s'adonner davantage à l'agriculture, ... moins répulsive certainement au développement intellectuel". Rameau a contribué à répandre cette idée singulière qu'une culture peut vivre sans être portée par une civilisation matérielle.

"Le mouvement littéraire de 1860 développera surtout cinq grands thèmes, que le professeur I. F. Fraser a isolés dans The Spirit of French Canada (New-York, 1939). Avec plus de précisions que ne l'a fait le Dr Fraser, il est possible de décrire ces thèmes de la façon suivante: 1. le culte de la France, 2. le sentiment de la religion catholique, 3. la mystique du sol, 4. le miracle de l'histoire de la race, 5. la défense de la langue française. Les écrivains élaboreront rapidement une synthèse de ces divers éléments, en considérant la langue comme la gardienne de la foi, l'agriculture comme la gardienne de la nationalité et l'histoire comme la défense et l'illustration d'une certaine conception qui inspirera les manifestations de la vie de l'esprit au Canada.

II

"Quels sont les principaux artisans du mouvement littéraire de 1860? Les deux animateurs en furent le poète Octave Crémazie (1827-1879) et le polygraphe Henri-Raymond Casgrain.

meau. En 1866, il conseille à ses compatriotes "d'opposer au positivisme anglo-américain, à ses instincts matérialistes, à son égoïsme grossier, les tendances d'un ordre plus élevé qui sont l'apanage des races latines, une supériorité intellectuelle, dans le domaine de la pensée". L'avenir lui inspire confiance: "Où nous aurons une littérature indigène."

"Louis Fréchet fut célèbre. Dans Nos amis les Canadiens (Paris, 1913), Louis Armand jugeait Fréchet "un Crémazie aussi français, plus ample et plus suivi, plus abondant, plus hardi". Sa France était celle de 1789. A la France, il dédia La Légende d'un peuple, recueil qu'il composa en pensant à la Légende des siècles de V. Hugo. L'Académie française lui décerna un prix.

Elle en décerna deux à W. Chapman qui, comme Fréchet, dédia à la France un recueil de vers, Les Aspirations.

"A cette époque, le roman reste un genre mineur, au Canada. Les romans qui ont le plus d'importance sont alors des récits historiques qui, pour le fond, se situent très près de la poésie narrative telle que pratiquée par Fréchet et Chapman. Les figures sont aussi celles qui apparaissent dans les livres de J. Marmette, N. Bourassa, L. Conan, Ph. Aubert de Gaspé. Les romans d'aventure ont peine à se dégager du roman his-

torique (v. g. G. de Boucherville) ou du genre lourdement moralisateur (v. g. les romans de P. Le May). Il y a aussi des romans à thème: A. Gérin-Lajoie veut servir la cause de la colonisation agricole; dans Pour la patrie, J.-P. Tardivel travaille pour "l'établissement sur les bords du Saint-Laurent d'une Nouvelle-France".

"Conclusion. Avec la fin du 19e siècle, nous atteignons le terme de notre enquête sur l'histoire littéraire du Canada français. D'une façon générale, la littérature de cette époque exprime dans une langue laborieuse des idées d'importance. Cela peut signifier deux choses: ou bien que cette littérature n'est pas celle d'un peuple adulte, — ou bien (si ce peuple a le même âge qu'un autre peuple qui, lui, s'exprime à la façon d'un adulte), que cette littérature est celle d'un peuple dont le développement a été interrompu. La littérature est le reflet des conditions dans lesquelles vit la société qui la produit.

"Au cours des leçons qui ont précédé, je n'ai pas eu la prétention de dire le dernier mot sur un ensemble de questions complexes.

Je n'ai hasardé qu'un premier mot. J'ai procédé à un certain nombre de vérifications, qu'un très grand nombre d'autres observations devraient compléter: opération compliquée, qu'il faudra effectuer dans un esprit et avec une méthode scientifique. Seul, pourra la mener à bien un organisme universitaire animé par une pensée cohérente et convenablement pourvue de moyens d'action, ou des spécialistes des sciences de l'homme mettront en commun leur labeur. Je veux dire: leurs recherches et celles qu'ils orientent, leurs efforts de réflexion et leur souci constant d'aboutir à une synthèse nécessaire."

Place de choix de Montréal dans l'histoire des E.-U.

Au dernier déjeuner hebdomadaire du Canadian Club, M. E. A. Collard, de la Gazette, a remplacé au pied levé le conférencier attendu qui était M. Max Freedman, correspondant du Manchester Guardian à Washington, et qui devait traiter de la politique américaine en Chine communiste.

Prenant prétexte de la récente visite du président Eisenhower, M. Collard a puisé dans l'histoire anecdotique de Montréal pour montrer les nombreux liens existant entre Etats-Unis et Canada. Il a tenu au passage à signaler que c'est grâce à la loyauté des Canadiens français à la couronne anglaise devenue depuis peu maîtresse de notre pays que celui-ci a dû de ne pas se rallier aux treize colonies américaines en révolte, en 1775.

Entre autres petits faits, M. Collard a rappelé qu'une statue de George III a jadis orné la Place d'Armes, avant celle de Maison-Neuve, et que des partisans de l'Amérique se sont alors amusés à lui recouvrir la figure de peinture noire.

C'est précisément un 16 novembre, a-t-il signalé, que l'armée américaine de Montgomery a débarqué sur l'île, à la Pointe-St-Charles, et s'est emparée sans coup férir de la métropole, alors jugée indéfendable.

Montréal aura vu plusieurs Américains, comme par exemple, Jacob Astor, fondateur d'une célèbre dynastie de milliardaires, commencer leur fortune. Elle a également

Une lutte à deux pour la mairie de Toronto

Toronto, 18 (P.C.) — Une bataille à deux s'annonce pour la mairie de Toronto. Le maire Allan A. Lamport a été mis en nomination en vue des élections divines du 7 décembre. Il tentera de se faire élire pour un 3e mandat d'un an contre Arthur Brown, président de la Commission scolaire de la ville, qui prend sa retraite. 86 autres candidats ont été nommés pour les divers postes municipaux. Ils ont jusqu'à demain soir pour se qualifier comme candidats aux élections. Sept ont été mis en nomination pour la Commission de contrôle de quatre membres, 37 pour les 18 sièges du conseil de ville et 34 pour les 18 postes de la Commission scolaire.

accueilli de nombreux proscrits américains et, entre autres, le président de la Confédération sudiste et adversaire de Lincoln, Jefferson Davis, qui confia même les documents secrets de son régime aux votes de sûreté de la Banque de Montréal. Les écrivains américains furent à peine moins nombreux à visiter Montréal, pour ne nommer que Walt Whitman, Herman Melville, Ralph Emerson et Mark Twain, qui concut ici quelques-unes de ses meilleures blagues.

"Mais, a conclu M. Collard, s'il est en cette île un lieu qui doit être cher entre tous aux Américains, il nous semble que cela revient à cette plage de Lachine, d'où sont partis tant d'explorateurs français pour fonder des postes qui sont devenus depuis autant de grandes villes américaines".

Ouverture de la campagne du Timbre de Noël

Son Excellence le lieutenant-gouverneur, l'hon. Gaspard Fautoux, et le Dr Alphonse L'Espérance, président du Comité provincial de défense contre la tuberculose, ont présidé, samedi 14 novembre, à l'ouverture officielle de la campagne du Timbre de Noël, organisée au profit des ligues et comités antituberculeux de la province (en dehors de la ville et du district de Montréal qui procèdent indépendamment).

L'hon. Fautoux a d'abord rappelé que le Timbre de Noël célèbre ses noces d'or. C'est un poster danois, Einar Hoelboell, qui en eut l'idée en 1903. Le mouvement devint vite populaire et il s'est étendu depuis à soixante-dix pays, dont le Canada.

La lutte antituberculeuse, telle que nous la concevons aujourd'hui, n'existait qu'à l'état de mythe en 1903. Le taux canadien de mortalité tuberculeuse dépassait alors 200 par 100,000. Mais, grâce aux progrès de la science, à l'assistance gouvernementale et à une opinion publique plus éveillée, ce taux est maintenant réduit à 17 par 100,000 au Canada et 26.5 dans la province de Québec. La peste blanche ne peut cependant être considérée comme vaincue, et nous devons exercer à son endroit, nous souvenant de ce qu'elle nous a coûté en vies humaines, une vigilance plus grande que jamais. Chacun devrait faire examiner régulièrement ses poumons, un service que toutes les ligues antituberculeuses ont mis à leur programme.

OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30 SAMEDI COMPRIS — OUVERTS JUSQU'A 9 H. LE VENDREDI SOIR — Plateau 5151

VENTE Surprise

TOUT MONTREAL SERA SURPRIS de voir les prix auxquels nous avons marqué nos marchandises pour cette vente étonnante.

Aucune marchandise annoncée dans les journaux; mais vous verrez des milliers d'étiquettes VENTE SURPRISE par tout le magasin.

Chacune indique une économie surprenante.

Les clientes matinales auront les plus belles surprises. Soyez chez DUPUIS dès 9 h. 30 du matin.

C'est une vente d'une journée seulement: JEUDI 19 NOVEMBRE.

DUPUIS Frères
RAYMOND DUPUIS, président

LE PERE NOEL attend les petits enfants pour savoir ce qu'ils désirent pour Noël. 4e étage	LA FEE DES ETOILES venir pour tous les enfants. venir pour tous les enfants. 4e étage	LE PETIT TRAIN Aurore Boréale amène les jeunes à travers un pays de merveilles. PRIX .15 4e étage
--	---	--